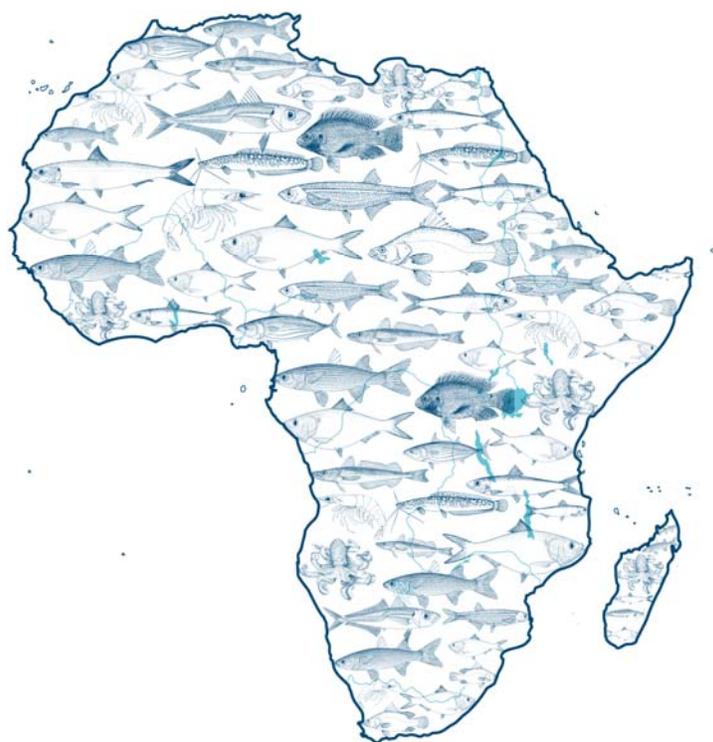


LA VALEUR DES PÊCHES AFRICAINES



LA VALEUR DES PÊCHES AFRICAINES

Gertjan de Graaf

Consultant FAO

Amsterdam, Hollande

Luca Garibaldi

Service des statistiques et de l'information

Département des pêches et de l'aquaculture

FAO, Rome, Italie

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

Les appellations employées et la présentation des données sur la/les carte(s) n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

E-ISBN 978-92-5-208462-4 (PDF)

© FAO, 2014

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

PRÉPARATION DE CE DOCUMENT

L'étude sur la valeur des pêches africaines (VPA) a été réalisée dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), Programme poisson du NEPAD et de la FAO (NFFP) financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) avec le concours d'experts nationaux du Ministère/Département des pêches et du Bureau national des statistiques de 23 pays africains, de trois organes régionaux des pêches (Comité régional des pêches du Golfe de Guinée [COREP], Comité des pêches pour le centre-ouest du golfe de Guinée [CPCO] et Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien [CPSOOI], de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN) et du Partenariat international pour la gouvernance et le commerce des pêches africaines (PAF).

Un atelier pour débattre la méthodologie utilisée et valider les résultats préliminaires de l'étude a été organisé par le NFFP à Bruxelles, Belgique, du 31 octobre au 1er novembre 2013. Quatorze participants de l'Union Africaine-Bureau interafricain pour les ressources animales (UA-BIRA), de la FAO, de l'APCN, des organes régionaux des pêches (COREP, CPCO, Organisation des pêches du lac Victoria [LVFO], de la Commission sous-régionale des pêches [CSRP] et de la CPSOOI), de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) et des experts nationaux du Malawi et de la République unie de Tanzanie, y ont participé et ont pris part à l'étude.

L'atelier a demandé aux auteurs de l'étude de vérifier certains renseignements fournis par les experts nationaux sur les prix et l'emploi à plein temps et à temps partiel, et d'utiliser le modèle encore une fois en appliquant à tous les pays les coefficients moyens de valeur ajoutée calculés d'après les données soumises par les pays de l'échantillon pour les différents types de pêche. Ces recherches se sont soldées par les résultats présentés dans cette publication, qui diffèrent légèrement de ceux présentés dans la première version du projet. De plus, l'atelier bruxellois a fait des recommandations générales aux offices nationaux et organisations régionales dont la liste figure dans le chapitre 10.

de Graaf, G. & Garibaldi, L. 2014.

La valeur des pêches africaines.

FAO, Circulaire sur les pêches et l'aquaculture No.1093. Rome, FAO. 77 pp.

RÉSUMÉ

L'étude «La valeur des pêches africaines» a été réalisée dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), Programme poisson du NEPAD et de la FAO (NFFP), financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI). Son but était d'estimer la contribution au produit intérieur brut (PIB) national et agricole et les emplois générés par le secteur de la pêche tout entier, défini comme englobant les pêches de capture continentales et marines, les activités après capture, les concessions de licences aux flottes locales et l'aquaculture.

Des renseignements ont été fournis par 42 experts de 23 pays (plus de 40 pour cent de tous les États africains) collaborant à cette étude. Afin d'obtenir des chiffres indicatifs pour l'ensemble du continent, les données provenant des pays de l'échantillon ont été analysées et calibrées pour extrapoler des valeurs pour les pays non-échantillonnés, qui étaient classés en groupes séparés pour les pêches continentales, les pêches marines et l'aquaculture selon leur situation géographique ou leur productivité.

La valeur ajoutée par l'ensemble du secteur de la pêche, en 2011, est estimée à plus de 24 milliards de \$EU, soit 1,26 pour cent du PIB de tous les pays africains. Les chiffres détaillés par sous-secteur font ressortir l'importance de la pêche artisanale marine et des traitements connexes, ainsi que de la pêche continentale, qui contribuent à un tiers du total des captures dans les pays africains. L'aquaculture continue de se développer en Afrique et est principalement concentrée dans quelques pays mais produit déjà une valeur estimée à presque 3 milliards de \$EU chaque année. L'accès aux données sur les droits de licence versés par les flottes étrangères n'étant pas toujours facile pour les experts nationaux qui participent à cette étude, une tentative a été faite pour estimer la valeur des accords de pêche entre les pêcheurs pratiquant la pêche hauturière (PPPH) dans les zones économiques exclusives des États africains. Étant donné que 25 pour cent de toutes les captures marines sur le pourtour du continent africain sont à ce jour effectuées par des pays non africains, si ces captures revenaient aux États africains, en théorie, elles pourraient générer une valeur supplémentaire de 3,3 milliards de \$EU, soit 8 fois plus que le 0,4 milliard de \$EU que les pays africains retirent actuellement des accords de pêche.

Selon les nouvelles estimations produites par l'étude, le secteur de la pêche pris dans sa totalité emploie 12,3 millions de pêcheurs à plein temps ou de transformateurs des produits de la pêche à plein temps et à temps partiel, ce qui représente 2,1 pour cent de la population africaine âgée de 15 à 64 ans. Les pêcheurs représentent la moitié des travailleurs du secteur, 42,4 pour cent sont des transformateurs et 7,5 pour cent sont employés dans le secteur aquacole. Environ 27,3 pour cent des individus engagés dans la pêche et l'aquaculture sont des femmes, avec des différences très nettes dans leur répartition, pêcheurs (3,6 pour cent), transformateurs (58 pour cent) et pisciculteurs (4 pour cent).

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ DÉTAILLÉ	1
1. INTRODUCTION	7
2. PRINCIPAUX ASPECTS DE L'ÉTUDE	7
2.1 Contribution de la pêche au PIB	7
2.2 Contribution de la pêche au PIB agricole (PIBA)	9
2.3 Emploi généré par le secteur pêche et aquaculture	9
3. CONCEPTION DE L'ÉTUDE	10
3.1 Les pays	10
3.2 Le questionnaire	10
3.2.1 Pêche	11
3.2.2 Aquaculture	12
3.2.3 Activités après capture	12
3.2.4 Concession de licences	14
4. VALEUR AJOUTÉE BRUTE ET CONTRIBUTION AU PIB PAR ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS DE L'ÉCHANTILLON.....	14
4.1 Valeur ajoutée brute de la pêche	14
4.1.1 Discussion et goulots d'étranglement rencontrés	19
4.2 Valeur ajoutée brute de l'aquaculture	21
4.2.1 Discussion et goulots d'étranglement rencontrés	21
4.3 Valeur ajoutée brute des activités après capture	23
4.3.1 Discussion et goulots d'étranglement rencontrés	27
4.4 Valeur ajoutée brute de la concession de licences locales	28
4.5 Valeur ajoutée brute et contribution au PIB par l'ensemble du secteur de la pêche	29
5. EMPLOI DANS LES PAYS ÉCHANTILLONNÉS	33
5.1 Emploi dans les pêches continentales	33
5.2 Emploi dans les pêches artisanales marines	34
5.3 Emploi dans les pêches industrielles marines	35
5.4 Emploi dans l'aquaculture	35
5.5 Emploi total dans l'ensemble du secteur des pêches	36
6. MÉTHODE POUR EXTRAPOLER LA VALEUR AJOUTÉE BRUTE DES PAYS NON-ÉCHANTILLONNÉS	38
6.1 Groupement des pays africains avec littoral	38
6.2 Séparation des captures artisanales et industrielles marines	39
6.3 Calcul des valeurs moyennes globales utilisées dans l'extrapolation	40
6.4 Calibrage de l'extrapolation	40
6.5 Calcul de la VAB totale pour les pays non-échantillonnés	42
7. LA VALEUR AJOUTÉE BRUTE ET LA CONTRIBUTION AU PIB POUR L'ENSEMBLE DU CONTINENT AFRICAIN.....	42
7.1 Contribution au PIB	42
7.1.1 Comparaison avec la précédente estimation sur la valeur des pêches africaines	44
7.2 Contribution des pêches au PIBA	45
7.3 Valeur des accords de pêche entre les pays pratiquant la pêche hauturière et les États africains	47
8. MÉTHODE POUR EXTRAPOLER L'EMPLOI DES PAYS NON-ECHANTILLONNES	50
8.1 Groupe des pays africains pour les pêches continentales et l'aquaculture	50
8.2 Calcul des moyennes pondérées d'employés par tonne utilisées dans l'extrapolation	51
8.3 Calibrage de l'extrapolation	52
8.4 Calcul de l'emploi pour les pays non échantillonnés	54
9. EMPLOI DANS LE SECTEUR DES PÊCHES EN AFRIQUE	55
9.1 Emploi par sous-secteur	55
9.1.1 Comparaison avec les données sur l'emploi provenant d'autres sources	56
9.2 Emploi des femmes par genre	57
10. DÉFIS RENCONTRÉ ET RECOMMANDATIONS	59
RÉFÉRENCES	60

ANNEXE 1.	LISTE DE CONTRIBUANTS NATIONAUX	61
ANNEXE 2.	TAUX DE CHANGE	65
ANNEXE 3.	PIB ET PIBA TOTAL POUR TOUS LES PAYS	66
ANNEXE 4.	DÉFINITION DES PARAMÈTRES UTILISÉS POUR L'EXTRAPOLATION	68

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Contribution de la pêche et des activités après capture au PIB dans quelques pays d'Afrique de l'ouest	8
Tableau 2.	Nombre de pêcheurs et pisciculteurs en Afrique	9
Tableau 3.	Éléments d'information compris dans la section du questionnaire relative à la pêche ..	11
Tableau 4.	Éléments d'information couverts dans la section du questionnaire relative à l'aquaculture	12
Tableau 5.	Nombre de pêcheurs et pisciculteurs en Afrique	12
Tableau 6.	Éléments d'information couverts dans la section du questionnaire relative à la concession de licences	14
Tableau 7.	Valeur de la production brute (VPB) du sous-secteur de la pêche dans les pays de l'échantillon	16
Tableau 8.	Moyenne pondérée des coefficients de valeur ajoutée (CVA) par sous-secteur de pêche .	17
Tableau 9.	Valeur ajoutée brute (VAB) et contribution au PIB par sous-secteur de pêche dans les pays de l'échantillon	18
Tableau 10.	Production des pêches de capture par sous-secteur dans les pays de l'échantillon	20
Tableau 11.	Production des pêches de capture par sous-secteur dans les pays non-échantillonnés ..	20
Tableau 12.	Coefficients de valeur ajoutée (CVA) par sous-secteur de pêche	20
Tableau 13.	Coefficients de valeur ajoutée par type de pêche dans les pays et territoires insulaires du Pacifique	21
Tableau 14.	Production aquacole, Valeur de la production brute, Valeur ajoutée brute et contribution au PIB dans les pays de l'échantillon	22
Tableau 15.	Quantité annuelle de poisson capturé vendu frais ou transformé dans les pays de l'échantillon	23
Tableau 16.	Valeur de la production brute (VPB) par catégorie d'activités après capture dans les pays de l'échantillon	24
Tableau 17.	Coefficients de valeur ajoutée (CVA) par catégorie d'activités post-capture dans les pays échantillonnés	25
Tableau 18.	Valeur ajoutée brute (VAB) et contribution au PIB par catégorie d'activités après capture dans les pays de l'échantillon	25
Tableau 19.	VAB des activités après capture par sous-secteur de pêche et contribution au PIB (millions de \$EU) dans les pays de l'échantillon	26
Tableau 20.	Valeur ajoutée brute et contribution des licences locales au PIB dans les pays de l'échantillon	29
Tableau 21.	Contribution des pêches et de l'aquaculture au PIB des pays échantillonnés	30
Tableau 22.	VAB et contribution au PIB par activité économique dans les pays de l'échantillon ...	31
Tableau 23.	Emploi dans le secteur des pêches continentales dans les pays de l'échantillon	33
Tableau 24.	Emploi dans le secteur des pêches artisanales marines dans les pays de l'échantillon .	34
Tableau 25.	Emploi dans le secteur des pêches industrielles marines dans les pays de l'échantillon	35
Tableau 26.	Emploi dans l'aquaculture dans les pays de l'échantillon	36
Tableau 27.	Emploi total dans le secteur des pêches et de l'aquaculture dans les pays de l'échantillon	36
Tableau 28.	Groupes des pêches marines	39
Tableau 29.	Coefficients des captures artisanales/industrielles dans les pays de l'échantillon par groupe marin	39
Tableau 30.	Valeurs des moyennes globales pour les paramètres utilisés dans l'extrapolation	40
Tableau 31.	Coefficient de calibrage utilisé pour l'extrapolation de la VAB	41
Tableau 32.	Contribution des pêches et de l'aquaculture au PIB en Afrique par sous-secteur	42

Tableau 33. Part de VAB dans les sous-secteurs dans les pays échantillonnés et non-échantillonnés .	44
Tableau 34. Contribution de la pêche et de l'aquaculture au PIBA dans tout le continent africain par sous-secteur	46
Tableau 35. Valeur des accords de pêche (AP) entre l'UE et les États africains en 2011	48
Tableau 36. Valeur estimée des accords de pêche (AP) entre pays ne faisant pas partie de l'UE et États africains en 2011	48
Tableau 37. Valeur estimée de tous les accords de pêche (AP) avec les États africains en 2011	48
Tableau 38. Groupes des pêches continentales	50
Tableau 39. Groupe de l'aquaculture	50
Tableau 40. Employés par tonne de poisson capturé dans les pêches continentales	51
Tableau 41. Employés par tonne de poisson capturé dans les pêches marines	51
Tableau 42. Employés par tonne de poisson produite dans l'aquaculture	52
Tableau 43. Coefficients du calibrage utilisé dans l'extrapolation de l'emploi	54
Tableau 44. Emploi par sous-secteur	55
Tableau 45. Emploi par genre	58
Tableau 46. Année de référence et taux d'échange pour les pays de l'échantillon	65
Tableau 47. PIB et PIBA total par pays	66
Tableau 48. Emploi dans le secteur des pêches continentales pour tous les pays	70
Tableau 49. Employés par tonne de poisson capturé dans les pêches continentales	72
Tableau 50. Emploi dans le secteur des pêches industrielles marines pour tous les pays	74
Tableau 51. Emploi dans le secteur aquacole pour tous les pays	76

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Contribution de la pêche au PIB par activité dans les pays de l'échantillon	19
Figure 2. Plan simplifié de la chaîne des valeurs après capture	23
Figure 3. Contribution des activités après capture au PIB par sous-secteur de pêche dans les pays de l'échantillon	27
Figure 4. Contribution des pays de l'échantillon au PIB par sous-secteur	30
Figure 5. Contribution des pays de l'échantillon au PIB par activité	32
Figure 6. Emploi et genre dans le secteur des pêches et de l'aquaculture dans les pays de l'échantillon	37
Figure 7. Groupement de pays marins	38
Figure 8. Représentation graphique des VAB extrapolées et réelles dans les pays de l'échantillon	41
Figure 9. Contribution au PIB par sous-secteur	43
Figure 10. Contribution de la pêche au PIB d'après les sources nationales, cette étude et l'étude de la Banque mondiale	44
Figure 11. Comparaison entre la contribution au PIB de cette étude et celle de la Banque mondiale (2012)	45
Figure 12. Contribution au PIBA par sous-secteur	46
Figure 13. Part des captures des PPPH entre 1950 et 2011 sur les captures totales sur le pourtour du continent africain	49
Figure 14. Groupe des pays couvrant les pêches continentales et l'aquaculture	51
Figure 15. Employés par tonne de poisson capturé dans les pêches continentales	52
Figure 16. Représentation graphique du calibrage pour les pêches artisanales marines	53
Figure 17. Représentation graphique du calibrage pour les pêches industrielles marines	53
Figure 18. Représentation graphique du calibrage pour l'aquaculture	54
Figure 19. Emploi par type de travail	56
Figure 20. Comparaison du nombre total de pêcheurs dans les données FAO et dans cette étude ...	56
Figure 21. Comparaison du nombre total de travailleurs du secteur aquacole dans les données FAO et dans cette étude	57
Figure 22. Emploi des femmes par type de travail	58

REMERCIEMENTS

L'étude sur la valeur des pêches africaines (VPA) a été rendue possible grâce au soutien financier du Programme poisson du NEPAD et de la FAO (NFFP), financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI).

Les nombreuses personnes citées ci-dessous, ont contribué et collaboré à cette étude.

La majeure partie des contributions revient aux experts qui ont fourni les données nationales (voir annexe 1 pour plus de détails): Edgard Divadi et Herman Gangbazo (Bénin), Félix Bonkougou et Henri Zerbo (Burkina Faso), Lydia Bukuru et Joseph Ndikumana (Burundi), Alain Mahunina et Sylvain Tusanga Mukanga (Congo, République démocratique du), Apollinaire Mananga Sangtou et Jean Samba (Congo, République du), Ahuatchy Kodjo et Tomepka Ligbet (Côte d'Ivoire), Idris Nour Elmi (Djibouti), Ahmed Salem (Égypte), Beyene Haile Habekiristos et Brook Lemma-Mamarou (Éthiopie), Salifu Ceesay et Alieu Saho (Gambie), Mamadou Moussa Diallo et Sekou Dioubate (Guinée), Paul Maina Nderitu et Peter Mateta Nzungi (Kenya), Rado Rakotoarisoa et Njaka Ratsimanarisoa (Madagascar), Lizzie Chikoti et Friday Njaya (Malawi), Alhousseyni Sarro et Soumana Traore (Mali), Sadun Khadun (Maurice), Eugenio de Amarante Antonio et Osvaldo Gaspar (Mozambique), Bertrand Dushimayezu et Wilson Rutaganira (Rwanda), Étienne Anibal et Graciano Do Espirito Costa (Sao Tomé et Principe), Moustapha Deme (Sénégal), Koffi Adoli et Kossi Sedzro (Togo), Lilian Joshua Ibengwe et Gabriel Kulomba Simbila (République unie de Tanzanie-continent), Hamad Said Khatib et Bakari Kitwana Makame (Tanzanie-Zanzibar).

Nos remerciements vont également aux secrétaires des organes régionaux des pêches: Émile Essema (COREP), Nadje Seraphin Dedi (CPCO) et Aubrey Harris (CPSOOI),

au personnel et aux consultants de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN) et du Partenariat international pour la gouvernance et le commerce des pêches africaines (PAF): Sloans Chimatiro, Joseph Catanzano et Steve Cunningham, et

au personnel de la FAO: Helga Josupeit, qui a fourni de précieuses suggestions tout au long de l'étude; Katrien Holvoet, Fernando Jara, Stefania Vannuccini et Rolf Willmann qui ont surveillé le développement du questionnaire; et Angela Ferrea et Indra Gondowarsito, qui ont organisé et préparé les nombreux contrats et assuré le suivi administratif, un travail considérable de première importance.

Finalement nous remercions également la coordonnatrice du NFFP, Gunilla Greig, qui a fourni un appui continu à l'étude.

ABRÉVIATIONS

APCN	Agence de planification et de coordination du NEPAD
AU-BIRA	Union Africaine-Bureau interafricain pour les ressources animales
CEEAC	Communauté économique des États d'Afrique centrale
CICTA	Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique
CITI	Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
COREP	Comité régional des pêches du Golfe de Guinée
CPSODI	Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien
CSRP	Commission sous-régionale des pêches
CTOI	Commission des thons de l'océan Indien
CVA	Coefficient de valeur ajoutée
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCWC	Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée
LVFO	Organisation des pêches du lac Victoria
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de L'Afrique
NFFP	Programme Poisson du NEPAD et de la FAO
ORP	Organe régional des pêches
PAF	Partenariat international pour la gouvernance et le commerce des pêches africaines
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PIB	Produit intérieur brut
PIBA	Contribution de l'agriculture au PIB
PPPH	Pays pratiquant la pêche hauturière
\$EU	Dollar des Etats-Unis
SCN	Système de comptabilité nationale
UA	Union africaine
VAB	Valeur ajoutée brute
VPB	Valeur de la production brute
ZEE	Zone économique exclusive

RÉSUMÉ DÉTAILLÉ

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), et le Programme poisson du NEPAD et de la FAO (NFFP), en collaboration avec trois organes régionaux des pêches (Comité régional des pêches du Golfe de Guinée [COREP], Comité des pêches pour le centre-ouest du golfe de Guinée [CPCO] et Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien [CPSOOI], l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN) et le programme du Partenariat international pour la gouvernance et le commerce des pêches africaines (PAF) a tenté d'estimer la valeur des pêches en Afrique, notamment des pêches de capture continentales et marines, des activités après capture, de la concession de licences de pêche aux flottes locales et de l'aquaculture. L'objectif principal de cette étude était de collecter et d'analyser les données disponibles au niveau national dans le but de fournir une vue d'ensemble sur la valeur du secteur aux institutions politiques nationales et régionales.

Le projet était axé principalement sur deux aspects:

1. La contribution du secteur global de la pêche au produit intérieur brut (PIB) et au PIBA (contribution de l'agriculture au PIB).
2. Les emplois générés par l'ensemble du secteur de la pêche.

Les pêches et l'aquaculture font partie intégrante du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). C'est le programme agricole du NEPAD, qui à son tour est un programme de l'Union Africaine (UA). En tant que processus appartenant à l'Afrique et axé sur les pays africains, le PDDAA se penche sur les questions relatives aux politiques et aux capacités dans l'ensemble du secteur agricole et du continent africain. Pour suivre les résultats du PDDAA en ce qui concerne les pêches et l'aquaculture, leur contribution au PIBA est un indicateur important. Pour rendre cette information disponible, l'étude a également estimé la part du secteur de la pêche dans le PIBA, en traitant séparément les pêches artisanales et les pêches à grande échelle.

L'étude a débuté en octobre 2012. En collaboration avec le COREP, le CPCO et le CPSOOI, 40 départements des pêches ont été contactés et invités à collaborer à l'élaboration de cette étude: 23 pays ont accepté. Dans chaque pays, deux experts ont été contractés: un du département des pêches, avec une bonne connaissance des statistiques des pêches et de l'aquaculture et un du Bureau national des statistiques, avec expérience dans le calcul du PIB dans le système de comptabilité nationale (SCN).

Les équipes nationales ont été invitées à remplir un questionnaire standard qui a été vérifié, pour conformité, par le groupe d'étude et, une fois finalisées, toutes les données du questionnaire ont été entrées dans une base de données pour stockage et analyse.

Les données obtenues par les 23 pays de l'échantillon ont été analysées et sur cette base ont permis d'extrapoler des valeurs pour les pays africains non-échantillonnés. Il est admis que l'extrapolation a des limites, mais le groupe d'étude pense que les résultats de l'extrapolation peuvent fournir une précieuse vue d'ensemble de l'importance de la pêche et de l'aquaculture en Afrique.

La plupart des données de l'étude se réfèrent à 2011, mais certains pays ont communiqué des données pour d'autres années.

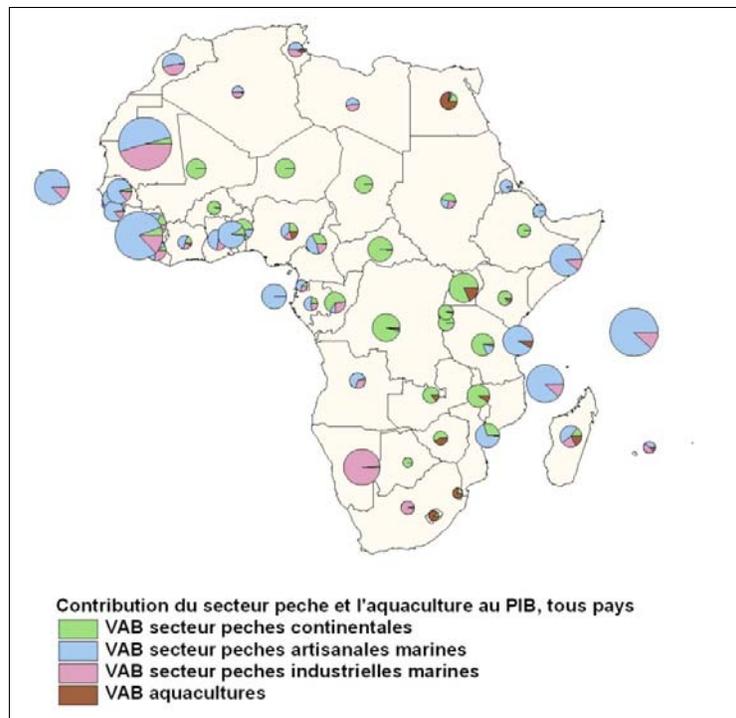
Valeur ajoutée

La valeur ajoutée globale du secteur de la pêche et de l'aquaculture, en 2011, est estimée à plus de 24,0 milliards de \$EU, soit 1,26 pour cent du PIB de tous les pays africains. Parmi les diverses pêches, la valeur la plus élevée est produite par la pêche artisanale marine (0,43 pour cent), suivie de la pêche industrielle marine (0,36 pour cent), des pêches continentales (0,33 pour cent) et de l'aquaculture (0,15 pour cent).

Contribution des pêches et de l'aquaculture au PIB en Afrique par sous-secteur

	Valeur ajoutée brute (millions \$EU)	Contribution au PIB (%)
Total PIB pays africains	1 909 514	
Total pêche et aquaculture	24 030	1,26
Total des pêches continentales	6 275	0,33
Pêches continentales	4 676	0,24
Activités après capture	1 590	0,08
Licences locales	8	0,00
Total des pêches artisanales marines	8 130	0,43
Pêches artisanales marines	5 246	0,27
Activités après capture	2,870	0,15
Licences locales	13	0,00
Total des pêches industrielles marines	6 849	0,36
Pêches industrielles marines	4 670	0,24
Activités après capture	1 878	0,10
Licences locales	302	0,02
Total de l'aquaculture	2 776	0,15

En Afrique de l'ouest les activités de pêche, principalement dans le sous-secteur artisanal marin, contribuent de manière significative au PIB avec des taux de contribution élevés au Ghana, en Mauritanie et en Sierra Leone. En Afrique centrale les pêches continentales sont le principal contribuant au PIB avec des contributions élevées par la République démocratique du Congo et l'Ouganda. En Afrique australe, la pêche industrielle marine est le principal contribuant au PIB.



Contribution au PIB par sous-secteur

(la dimension du pâté indique la contribution totale au PIB)

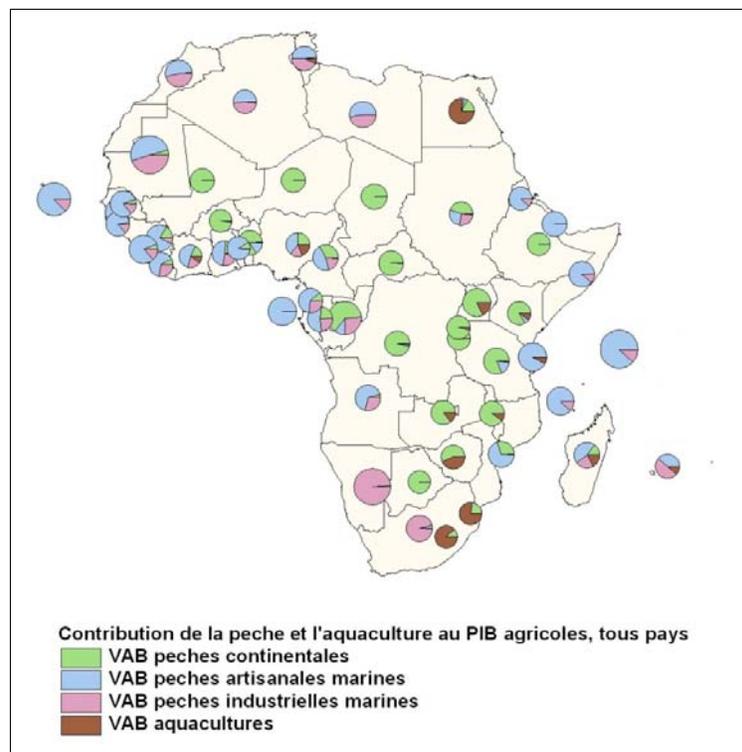
Note: Cette étude et les cartes d'Afrique utilisées pour montrer les résultats n'incluent pas la République du Soudan du Sud car l'année de référence de cette étude est 2011 et le Soudan du Sud ne devint indépendant qu'en juillet 2011.

Le PIBA total est compilé par les bureaux statistiques nationaux d'après la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI). Il comprend «agriculture, bétail, chasse, forêts et pêche» mais exclut la transformation qui entre sous «fabrication des produits alimentaires». Par conséquent, la contribution de la pêche au PIBA peut être calculée seulement comme la part des activités économiques générées par la pêche et l'aquaculture dans la production agricole mais à l'exclusion de la valeur produite par les activités après capture.

La valeur ajoutée totale de la pêche et de l'aquaculture en Afrique se monte à 17,4 milliards de \$EU. Avec un PIBA total de 288,4 milliards de \$EU, le secteur des pêches contribue 6 pour cent du PIBA de l'Afrique. La plus haute contribution provient des pêches artisanales marines soit 1,82 pour cent du PIBA total, alors que les pêches continentales et les pêches industrielles marines ont la même contribution de 1,62 pour cent, et que l'aquaculture contribue presque 1 pour cent.

Contribution de la pêche et de l'aquaculture au PIBA en Afrique par sous-secteur

	Valeur ajoutée brute (millions de \$EU)	Contribution au PIBA (%)
Total des PIBA des pays africains	288 392	
VAB totales de la pêche et de l'aquaculture (à l'exclusion des activités après capture)	17 369	6,02
Pêches continentales	4 676	1,62
Pêches artisanales marines	5 246	1,82
Pêches industrielles marines	4 670	1,62
Aquaculture	2 776	0,96



Contribution au PIBA par sous-secteur
(la dimension du pâté indique la contribution totale au PIBA)

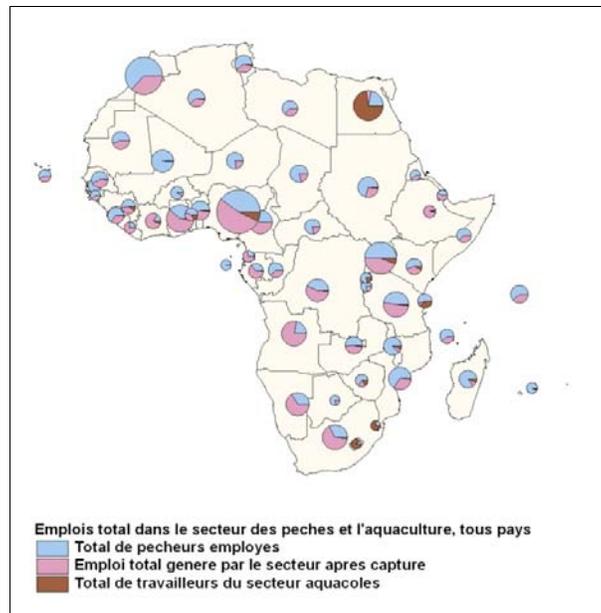
Emploi

Cette étude a estimé qu'en Afrique le secteur des pêches et de l'aquaculture emploie environ 12,3 millions de personnes. La moitié de celles-ci sont des pêcheurs, 4,9 millions soit 42,4 pour cent, des transformateurs, et 0,9 million soit 7,5 pour cent, des pisciculteurs. Plus de la moitié des pêcheurs (55 pour cent) sont employés dans les pêches continentales, tandis que la plupart des transformateurs (42 pour cent) accomplissent des tâches dans le secteur de la pêche artisanale marine suivie par les pêches continentales (30 pour cent) et la pêche industrielle (28 pour cent).

Emploi par sous-secteur

	Nombre d'employés (milliers)	Part du sous-secteur (%)	Part au sein du sous-secteur (%)
Emploi total	12 269		
Ensemble des pêches continentales	4 958	40,4	
Pêcheurs	3 370		68,0
Transformateurs	1 588		32,0
Ensemble des pêches artisanales marines	4 041	32,9	
Pêcheurs	1 876		46,4
Transformateurs	2 166		53,6
Ensemble des pêches industrielles marines	2 350	19,2	
Pêcheurs	901		38,4
Transformateurs	1 448		61,6
Pisciculteurs	920	7,5	

On peut noter des écarts considérables au niveau régional, avec les plus hauts pourcentages de transformateurs en Afrique occidentale et australe et des pourcentages inférieurs en Afrique orientale.

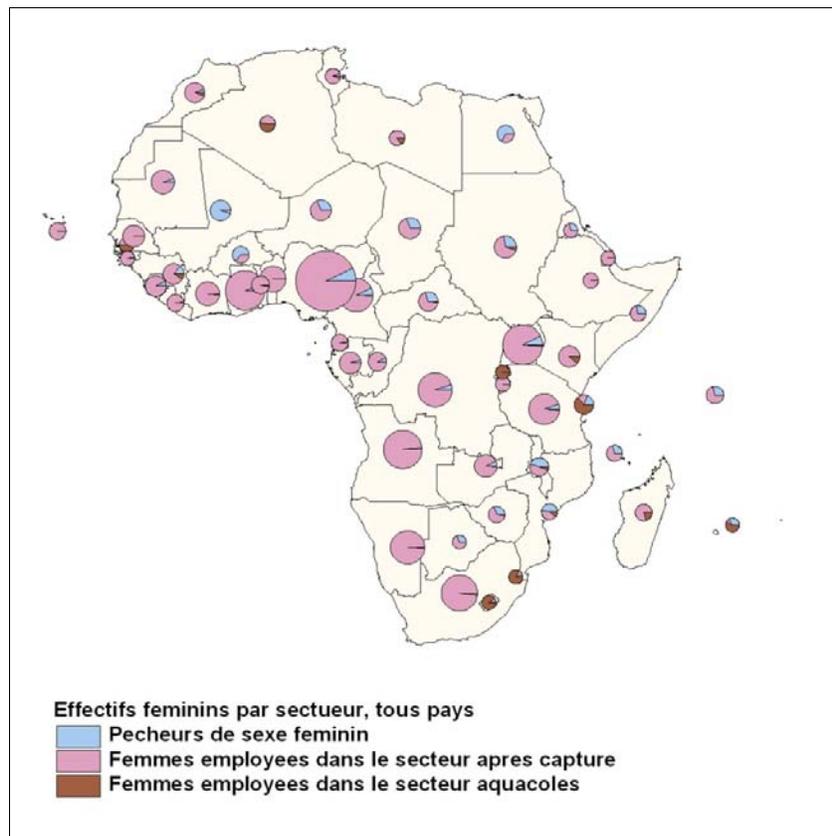


Emploi par type de travail
(la dimension du pôté indique la main-d'œuvre totale)

Plus d'un quart de la main-d'œuvre employée dans le secteur des pêches en Afrique sont des femmes. La grande majorité travaille dans le secteur après capture (91,5 pour cent), 7,2 pour cent pratiquent la pêche (principalement la pêche en eaux continentales, aucune femme n'est signalée dans les pêches industrielles marines) et seulement 1,3 pour cent sont engagées dans des activités aquacoles.

Emploi par genre

	Hommes (milliers)	Femmes (milliers)	Femmes (%)
Grand total	8 917	3 352	27,3
Ensemble des pêches continentales	3 632	1 326	26,7
Pêcheurs	3 143	227	6,7
Transformateurs	489	1 099	69,2
Ensemble des pêches artisanales marines	4 041	961	23,8
Pêcheurs	1 861	15	0,8
Transformateurs	1 220	946	43,7
Ensemble des pêches industrielles marines	1 328	1 021	43,5
Pêcheurs	901	0	0
Transformateurs	427	1 021	70,5
Pisciculteurs	876	44	4,8



Emploi des femmes par type de travail
(la dimension du pâtre indique la main-d'œuvre féminine totale)

Défis et perspectives

Les résultats de l'étude donnent une vue d'ensemble du secteur, soulignant l'importance de la pêche et de l'aquaculture en Afrique. Cependant, au cours de l'étude, les auteurs et collaborateurs se sont heurtés à des difficultés, principalement liées à la disponibilité de certaines données, notamment:

- les prix du poisson, fournis par les pays comme valeur de la première vente des produits de la pêche et de l'aquaculture paraissent parfois élevés et cela peut-être parce que les prix communiqués par certains pays sont un mélange de prix à la production et de prix du marché;
- les informations disponibles sur les aspects économiques de la pêche et de l'aquaculture, qui sont essentielles pour l'estimation de la valeur ajoutée, sont très limitées dans la plupart des pays;
- très peu de données sont disponibles sur les activités après capture et cela peut avoir causé une sous-estimation de la valeur générée par les opérations après capture;
- dans le questionnaire, les données relatives aux licences des flottes locales et étrangères ont été requises. Cependant, comme les données sur les flottes étrangères n'ont été fournies que par quelques pays et de manière peu précise, il a été décidé de les exclure des résultats et de tenter d'estimer la valeur des accords de pêche entre les pays pratiquant la pêche hauturière (PPPH) et les États africains en utilisant d'autres sources.

Ces défis ont été reconnus par l'atelier du NFFP (Bruxelles, Belgique, 31 octobre–1^{er} novembre 2013) qui s'est tenu pour discuter de la méthodologie adoptée et pour valider les résultats préliminaires de l'étude. L'atelier a formulé une série de suggestions à l'équipe de l'étude sur la marche à suivre pour traiter les données douteuses qui seront rapportées dans cette version finale de l'étude et des recommandations générales sur ce qui devrait être fait pour améliorer les données socio-économiques sur les pêches et l'aquaculture en Afrique. Les principales recommandations sont:

- cette étude à l'échelle continentale a requis beaucoup de temps et d'efforts, et il est peu probable qu'elle puisse être répétée à intervalles réguliers. Par conséquent, il serait conseillé de développer des mécanismes institutionnels au niveau national et régional pour compiler des données socio-économiques comme celles utilisées dans la présente étude;
- une étude similaire pourrait être réalisée au niveau des organes régionaux des pêches (ORP), dans le but de perfectionner les méthodes d'élaboration;
- l'amélioration des systèmes de collecte des données nationales devrait être liée à la «*Stratégie panafricaine sur l'amélioration de la collecte des données sur la pêche et l'aquaculture, leur analyse et leur diffusion*», qui a été élaborée dans le cadre de l'Union Africaine (UA) en parallèle avec cette étude;
- les données sur l'économie des opérations de pêche et le secteur de la transformation collectées au niveau national devraient également inclure des informations sur les coûts de production des différents types de pêche afin de comparer les coefficients de valeur ajoutée au niveau régional et d'établir des normes, ainsi que des données détaillées sur les volumes et les valeurs dans la chaîne des valeurs après capture;
- le personnel chargé des statistiques au sein des institutions nationales et régionales devrait être formé sur la collecte et l'analyse des données nécessaires pour estimer la contribution du secteur de la pêche et de l'aquaculture au PIB et à l'emploi;
- l'accès à l'information sur les accords de pêche avec les PPPH et sur les opérations de pêche par des flottilles étrangères devrait être facilité;
- un/des groupe(s) de travail sur les statistiques relatives aux pêches et à l'aquaculture devrait/ent être constitué(s) au niveau continental et/ou au niveau des ORP pour partager leurs connaissances et établir des normes, reliant ce processus à la «*Stratégie panafricaine sur l'amélioration de la collecte des données sur la pêche et l'aquaculture, leur analyse et leur diffusion*»;
- les liaisons entre l'UA et la FAO dans le domaine des statistiques sur les pêches doivent être renforcées.

LA VALEUR DES PÊCHES AFRICAINES

1. INTRODUCTION

La contribution d'un secteur au produit intérieur brut national (PIB) est un indicateur macroéconomique auquel les bailleurs de fonds et décideurs se réfèrent fréquemment lorsqu'ils veulent mettre l'importance d'un secteur particulier pour une économie nationale en évidence. Les informations sur la contribution d'un secteur des ressources naturelles au PIB sont un indicateur, parmi tant d'autres, très utile non seulement pour suivre les progrès de la gestion durable des ressources, mais aussi pour attirer l'attention des décideurs.

Bien que souvent non reconnue comme une des principales activités productive dans de nombreux pays, la contribution de la production des pêches de capture et de l'aquaculture aux économies nationales revêt plusieurs formes. En plus de la fourniture de denrées alimentaires, la production des pêches de capture et de l'aquaculture contribue au PIB, fournit des moyens de subsistance aux pêcheurs et transformateurs, est une source d'entrées de devises (exportations des produits de la pêche) et accroît les recettes publiques par le biais des accords de pêche et des impôts.

La pêche en Afrique est caractérisée par le développement soutenu de la pêche artisanale qui contribue fortement à l'emploi. Cependant, bien que la pêche en elle-même soit une source importante d'emplois, une étude antérieure (Banque mondiale, 2012) a souligné que la majeure partie de l'emploi dans le secteur de la pêche se concentre dans les activités économiques après capture, notamment dans la transformation et la commercialisation du poisson.

Le Programme poisson du NEPAD et de la FAO (NFFP), en collaboration avec les organismes régionaux des pêches, l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN) et le Partenariat international pour la gouvernance et le commerce des pêches africaines (PAF), a tenté d'estimer la valeur du secteur de la pêche dans son ensemble, notamment les pêches de capture marines et continentales, l'aquaculture et les activités après capture connexes pour tout le continent africain.

2. PRINCIPAUX ASPECTS DE L'ÉTUDE

L'objectif principal de cette étude était de recueillir et d'analyser les données disponibles au niveau national dans le but d'améliorer les méthodes d'estimation et de fournir des informations sur la valeur du secteur de la pêche aux politiques nationales et régionales et aux institutions décisionnelles.

Le projet s'est principalement concentré sur deux aspects:

1. contribution de l'ensemble du secteur de la pêche (ventilée par pêche, aquaculture, activités après capture et concession de licences) au PIB et au PIBA; et
2. emploi généré par l'ensemble du secteur de la pêche.

2.1 Contribution de la pêche au PIB¹

Les valeurs publiées pour la contribution de la pêche au PIB sont d'ordinaire obtenues par le biais de comptes nationaux conformément à la norme internationale du Système de comptabilité nationale (SCN). Le SCN est fondé sur un ensemble de concepts, définitions, classifications et règles comptables convenus au niveau international. Il dégage des statistiques de première importance qui sont largement utilisées comme indicateurs de l'activité économique, notamment le PIB.

¹ Résumée d'après Banque mondiale, 2012.

Dans la plupart des pays, les statistiques macroéconomiques comme le PIB sont rassemblées par les bureaux nationaux de statistiques. Les données spécifiques au secteur de la pêche sont pour la plupart recueillies par les ministères compétents, tels que le Ministère de la pêche, et les statistiques connexes requises sont envoyées aux Bureaux nationaux des statistiques. Les Bureaux des statistiques nationales compilent alors les statistiques relatives au PIB selon les données fournies par ces ministères et organismes.

Pour produire des statistiques comparables au niveau international, la plupart des pays adoptent la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) de tous les systèmes de classification des activités industrielles et la Classification centrale de produits, les deux mises au point par les Nations Unies. La CITI est structurée selon le type d'activité économique plutôt que le type de produit fabriqué par chaque secteur. Les activités liées à la pêche sont le plus souvent regroupées sous «agriculture, forêts et pêche», et souvent il n'est pas possible d'isoler la valeur économique des activités de pêche des autres secteurs.

Dans la plupart des pays où les données ventilées sont disponibles, les activités liées à la pêche figurent souvent sous «pêche et aquaculture». Cela signifie que les valeurs des pêches de capture et de la pisciculture au point de première vente sont incluses, alors que la contribution économique des activités connexes ou dépendantes telles que transformation et commercialisation du poisson ou construction de navires de pêche n'est pas incluse mais prise en compte au titre de la fabrication ou dans d'autres secteurs dans les comptes nationaux. Ainsi, les valeurs du PIB des pêches ne comprennent généralement que la valeur ajoutée créée dans les activités de production primaire – capture et élevage de poisson.

Selon les résultats d'une étude (Kébé et Tallec, 2006) exécutée dans le cadre du Programme pour les moyens d'existence durables dans la pêche (PMEDP) de la FAO en Afrique de l'ouest, la contribution du secteur après capture au PIB, notamment la transformation et la commercialisation du poisson, est élevée, dans cette région la contribution totale de du secteur de la pêche au PIB est de presque 43 pour cent (Tableau 1).

Tableau 1. Contribution de la pêche et des activités après capture au PIB dans certains pays d'Afrique de l'ouest

Pays	PIB des pêches (%)	PIB des activités après capture (%)	PIB total des pêches (%)	Part des activités après capture dans le PIB des pêches (%)
Bénin	1,76	1,24	3,00	41,3
Burkina Faso	0,20	0,10	0,30	33,3
Cameroun	0,90	0,80	1,70	47,1
Cap Vert	1,28	2,66	3,94	67,5
Côte d'Ivoire	0,76	0,76	1,52	50,0
Gabon	0,76	0,75	1,51	49,7
Gambie	1,75	3,95	5,70	69,3
São Tomé et Príncipe	5,20	0,60	5,80	10,3
Sénégal	11,15	2,30	13,45	17,1
Moyenne	2,64	1,46	4,10	42,8

Source: Kébé et Tallec, 2006.

En Afrique, la pêche artisanale est très importante mais il a été difficile de calculer sa contribution au PIB avec les informations rassemblées jusqu'à présent. La présente étude vise à évaluer la contribution de l'ensemble du secteur des pêches au PIB tout en faisant la différence entre pêches industrielles et pêches artisanales.

2.2 Contribution de la pêche au PIBA

Les pêches et l'aquaculture font partie intégrante du *Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine* (PDDAA). C'est le programme agricole du NEPAD, qui est à son tour un programme de l'Union Africaine (UA). En tant que processus à direction africaine et pris en charge par les pays africains, le PDDAA aborde les questions de politique et de capacités à travers l'ensemble du secteur agricole et du continent africain avec pour objectif de:

- concevoir la croissance impulsée par l'agriculture comme la stratégie fondamentale pour les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui sont de réduire de moitié la proportion de personnes pauvres et d'affamés;
- rechercher un taux de croissance moyen du secteur agricole de 6 pour cent par an au niveau national;
- allouer 10 pour cent des budgets nationaux à l'agriculture;
- utiliser les compléments régionaux et la coopération pour stimuler la croissance et;
- promouvoir les partenariats, le dialogue politique, les enquêtes et la responsabilisation pour améliorer l'efficacité.

Pour contrôler les résultats du PDDAA en ce qui concerne les pêches et l'aquaculture, leur contribution au PIBA est un indicateur important. Afin de rendre cette information disponible, l'étude a également estimé la part du secteur de la pêche dans le PIBA en faisant la distinction entre pêches artisanales et à pêches à grande échelle.

2.3 Emploi généré par le secteur pêche et aquaculture

Une étude récente de la Banque mondiale (2012) a estimé le nombre total d'emplois dans le secteur global de la pêche en Afrique à 25,4 millions de personnes, avec 7,8 millions employées dans les pêches et 17,6 dans les activités après capture. Cependant, cette étude avait une couverture mondiale et les chiffres sur l'emploi total en Afrique se basent sur les données fournies par seulement quatre pays.

Selon les données présentées dans «*La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2014*» (FAO, 2014) les pêcheurs et les pisciculteurs en Afrique totalisent environ 5,9 millions en 2012 (Tableau 2), mais ce chiffre n'inclut pas l'emploi dans les activités après capture.

Tableau 2. Nombre de pêcheurs et pisciculteurs en Afrique

	1995	2000	2005	2010	2011	2012
	(milliers)					
Pêcheurs	2 327	4 084	4 290	4 796	4 993	5 587
Pisciculteurs	65	91	140	231	257	298
Total	2 392	4 175	4 430	5 027	5 250	5 885

Source: FAO, 2014.

L'emploi est une composante essentielle du bien-être humain et un indicateur important pour les décideurs en matière de développement. Par conséquent, cette étude a tenté d'évaluer les emplois générés par chaque activité économique dans l'ensemble du secteur de la pêche ventilés par sexe.

3. CONCEPTION DE L'ÉTUDE

3.1 Les pays

L'étude a débuté en octobre 2012. En collaboration avec les ORP COREP, CPCO et CPSOOI, 40 départements/ministères des pêches et le Bureau national des statistiques des pays africains ont été contactés et invités à collaborer à l'élaboration de cette étude: 23 pays² ont accepté, ce qui représente plus de 40 pour cent de tous les États africains et 48 pour cent de la population du continent. Dans chaque pays, deux experts ont été contractés: un du département des pêches, avec une bonne connaissance des statistiques des pêches et de l'aquaculture et un du Bureau national des statistiques, avec expérience dans le calcul du PIB dans le système de comptabilité nationale (SCN). Au total, des renseignements ont été fournis par 42 experts nationaux de 23 pays. Malheureusement, la couverture des régions africaines est quelque peu déséquilibrée dans l'échantillon, vu que l'Afrique occidentale et centrale était très bien représentée, 3 sur 9 pays d'Afrique centrale ont participé à l'étude mais seulement un d'Afrique septentrionale et aucun d'Afrique australe.

Les équipes nationales ont été invitées à remplir un questionnaire standard et les soumissions ont été soigneusement vérifiées, pour conformité, par les auteurs de cette étude. Lorsque les chiffres rapportés étaient contestables, l'expert national a été consulté pour obtenir des éclaircissements. Une fois finalisées, toutes les données du questionnaire ont été entrées dans une base de données pour stockage et analyse.

3.2 Le questionnaire

Le questionnaire était divisé en 4 grandes sections avec des sous-sections:

- Pêche
 - o Pêches continentales
 - o Pêches artisanales marines
 - o Pêches industrielles marines
- Aquaculture
- Activités après capture
 - o Poisson commercialisé frais
 - o Transformation artisanale
 - o Transformation industrielle
- Concession de licences

Dans chaque section du questionnaire, la classification ci-dessous par type de pêche a été utilisée pour permettre de suivre toutes les variables tout au long de la chaîne tant pour la pêche industrielle que pour la pêche artisanale. La plupart des données de l'étude se rapportent à 2011, mais certains pays ont communiqué des données pour d'autres années (voir Annexe 2).

PÊCHES CONTINENTALES

- Pêcheurs sans bateau /pêche de subsistance
- Pirogues monocoques/en planches non motorisées
- Petites pirogues motorisées (< 10 mètres)
- Grandes pirogues/navires artisanaux motorisés (> 10 m)

² Voir la liste des pays dans le tableau 7 et les suivants.

Comme les bases de données de la FAO sur les pêches de capture et l'aquaculture renferment des statistiques séparées pour la Tanzanie continentale et Zanzibar qui sont fournies par deux bureaux différents, les deux entités ont été traitées séparément dans cette étude. Bien que Zanzibar soit une partie semi-autonome de la République Unie de Tanzanie, pour des raisons de simplicité elle a été traitée comme un «pays» dans cette étude.

PÊCHE ARTISANALE MARINE

- Pêcheurs sans bateau/ pêche de subsistance
- Pirogues monocoques/en planches non motorisées
- Petites pirogues motorisées (< 10 mètres)
- Grandes pirogues/navires artisanaux motorisés (> 10 m)

PÊCHE INDUSTRIELLE MARINE

- Navires pour pêche côtière basés localement*
 - Chalutiers et senneurs à senne coulissante
- Navires pour pêche hauturière basés localement*
 - Chalutiers industriels
 - Chaluts-bœuf industriels
 - Crevettiers industriels
 - Thoniers canneurs industriels
 - Thoniers senneurs industriels
- Navires pour pêche hauturière basés à l'étranger*
 - Chalutiers industriels
 - Chaluts-bœuf industriels
 - Crevettiers industriels
 - Thoniers canneurs industriels
 - Thoniers senneurs industriels

3.2.1 Pêche

Les éléments d'information couverts dans la section du questionnaire relative à la pêche sont répertoriés dans le tableau 3.

Tableau 3. Éléments d'information compris dans la section du questionnaire relative à la pêche

	Pêches continentales	Marines Artisanales	Marines industrielles
Nombre d'unités de pêche par type de pêche	X	X	X
Captures annuelles totales par type de pêche (tonnes)	X	X	X
Prix moyen du poisson (à bord ou au site de débarquement)	X	X	X
Valeur brute du produit par type de pêche (monnaie locale)	X	X	X
Coût ³ de production annuel par type de pêche (monnaie locale)	X	X	X
Coefficient de valeur ajoutée par type de pêche	X	X	X
Valeur ajoutée totale (monnaie locale)	X	X	X
Membres d'équipage par type de pêche	X	X	X
Emploi total d'hommes	X	X	X
Emploi total de femmes	X	X	X
Hommes /femmes (%)	X	X	X
Nombre total de membres d'équipage	X	X	X

³ Le coût de production estimé ne comprend ni les coûts imputables au travail et à la souscription de capital ni les impôts.

3.2.2 Aquaculture

Les éléments d'information couverts dans la section du questionnaire relative à l'aquaculture sont répertoriés dans le tableau 4.

Tableau 4. Éléments d'information couverts dans la section du questionnaire relative à l'aquaculture

Type de production aquacole
Nombre d'exploitations par type de production aquacole
Nombre d'étangs/unités par type de production aquacole
Zone de production par type de production aquacole (ha)
Production annuelle totale par type de production aquacole (tonnes)
Densité de production par type de production aquacole (kg/ha/an) ou (kg/unité/an)
Prix moyen départ exploitation par type de production aquacole (monnaie locale)
Valeur brute totale du produit par type de production aquacole (monnaie locale)
Valeur brute du produit par type de production aquacole et par hectare (monnaie locale)
Coût ³ de production par type de production aquacole et par hectare
Coefficient de valeur ajoutée brute par type de production aquacole
Valeur ajoutée totale
Emploi par type de production aquacole et par hectare
Emploi total d'hommes
Emploi total de femmes
Hommes-femmes (%)

3.2.3 Activités après capture

Les éléments d'information couverts dans la section relative aux activités après capture du questionnaire sont répertoriés dans le tableau 5. Contrairement aux sections relatives à la pêche et à l'aquaculture dans lesquelles les questions sur l'emploi se trouvent dans la section principale du questionnaire, dans la section réservée aux activités après capture une sous-section séparée a été consacrée à l'emploi après capture.

Tableau 5. Éléments d'information couverts dans la section du questionnaire relative aux activités après capture

	Pêches continentales	Marines Artisanales	Marines industrielles
Type de pêche	X	X	X
Captures totales (tonnes)	X	X	X
Pourcentage de captures vendues fraîches par les poissonniers (%)	X	X	X
Quantité de captures vendues fraîches par les poissonniers (tonnes)	X	X	X
Facteur de conversion de poids vif à produit frais vendu ou traité	X	X	X
Quantité de poisson frais produit (tonnes)	X	X	X
Prix du poisson frais par kg	X	X	X

Valeur de la production brute vendue fraîche	X	X	X
Coût ³ de production par kg de poisson vendu frais	X	X	X
Coefficient de valeur ajoutée du poisson vendu frais	X	X	X
Valeur ajoutée brute du poisson vendu frais	X	X	X
Pourcentage des captures transformées artisanalement (%)	X	X	X
Quantité de captures soumises à la transformation artisanale (tonnes)	X	X	X
Facteur de conversion de poids vif à produit traité artisanalement	X	X	X
Quantité de produit traité artisanalement (tonnes)	X	X	X
Prix du kg de produit traité artisanalement	X	X	X
Valeur ajoutée brute du poisson traité artisanalement	X	X	X
Coût ³ de production par kg de produit traité artisanalement	X	X	X
Coefficient de valeur ajoutée de la production traitée artisanalement	X	X	X
Valeur ajoutée brute du poisson traité artisanalement	X	X	X
Pourcentage de captures soumises au traitement industriel (%)	X	X	X
Quantité de captures soumises au traitement industriel (tonnes)	X	X	X
Facteur de conversion poids vif à produit traité industriellement	X	X	X
Quantité de produit traité industriellement (tonnes)	X	X	X
Prix du kg de produit traité industriellement	X	X	X
Valeur de la production brute traitée industriellement	X	X	X
Coût ³ de production par kg de produit traité industriellement	X	X	X
Coefficient de valeur ajoutée du produit traité industriellement	X	X	X
Valeur ajoutée brute du poisson traité industriellement	X	X	X
Sous-section sur l'emploi dans le secteur après capture			
Nombre d'employés à plein temps dans le traitement artisanal	X	X	X
Hommes-femmes (%) employés à plein temps dans le traitement artisanal	X	X	X
Nombre d'employés à mi-temps dans le traitement artisanal	X	X	X
Hommes-femmes (%) employés à mi-temps dans le traitement artisanal	X	X	X

Nombre total d'hommes employés dans le traitement artisanal	X	X	X
Nombre total de femmes employées dans le traitement artisanal	X	X	X
Nombre d'employés à plein temps dans le traitement industriel	X	X	X
Hommes-femmes (%) employés à plein temps dans traitement industriel	X	X	X
Nombre d'employés à mi-temps dans le traitement industriel	X	X	X
Hommes-femmes (%) employés à mi-temps dans le traitement industriel	X	X	X
Nombre total d'hommes employés dans le traitement industriel	X	X	X
Nombre total de femmes employées dans le traitement industriel	X	X	X

3.2.4 Concession de licences

Les éléments d'information couverts dans la section du questionnaire relative à la concession de licences sont répertoriés dans le tableau 6.

Tableau 6. Éléments d'information couverts dans la section du questionnaire relative à la concession de licences

	Pêches continentales	Marines artisanales	Marines industrielles basées localement	Marines industrielles basées à l'étranger
Nombre d'unités de pêche par type de pêche	X	X	X	X
Droits de licence annuels (monnaie locale) par navire	X	X	X	X
Redevances pour octroi de licence (monnaie locale) par type de pêche	X	X	X	X
Total des droits de licence (monnaie locale)	X	X	X	X

4. VALEUR AJOUTÉE BRUTE ET CONTRIBUTION AU PIB PAR ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS DE L'ÉCHANTILLON

4.1 Valeur ajoutée brute de la pêche

Le produit intérieur brut (PIB) est la valeur marchande de tous les produits finis officiellement reconnus et des services accomplis dans un pays dans une période de temps donnée. Le PIB par habitant est souvent considéré comme un indicateur de niveau de vie du pays.

Une façon courante d'estimer le PIB est «l'approche de production» par le calcul de la VAB selon laquelle:

$$PIB = VAB + \text{impôts} - \text{primes}$$

Toutefois, dans la plupart des pays de l'échantillon les données sur les impôts et les subventions n'étaient pas disponibles. Par conséquent, dans cette étude, la VAB a été considérée comme la contribution de l'ensemble du secteur de la pêche au PIB.

Le calcul de la VAB se déroule comme suit:

1) Calcul de la valeur de la production brute (VPB)

La VPB est la valeur totale de la production des pêches de capture ou de l'aquaculture. La VPB est calculée en multipliant les captures totales par le prix à bord ou le prix obtenu aux points de débarquement pour la pêche artisanale. L'idéal serait qu'elle soit calculée par espèces vu que les prix peuvent considérablement varier selon les espèces de poissons.

$$\text{Valeur de la production brute} = \text{Captures totales} * \text{Prix du poisson}$$

2) Estimation du coût de production

Le coût de production dépend du type de navire ou de l'unité opérationnelle, c'est-à-dire que le coût de production d'une pirogue monoxyle non motorisée est inférieur si on le compare à une pirogue en planches motorisée de 12 mètres. Aux fins de cette étude, les experts nationaux ont été priés de préciser les coûts de production annuels par type de pêche, à l'exclusion des coûts imputables au travail et à la souscription de capital et des impôts.

$$\text{Coût de production} = \text{Coûts de fonctionnement (souscriptions, carburant, entretien et réparations)}$$

3) Calcul du coefficient de valeur ajoutée

Le coefficient de valeur ajoutée par sous-secteur de pêche est calculé comme suit:

$$\text{Coefficient de valeur ajoutée} = \frac{\text{Valeur de la production brute} - \text{Coût de production}}{\text{Valeur de la production brute}}$$

4) Calcul de la valeur ajoutée brute

Dans la dernière étape, la VAB par sous-secteur de pêche (pêches continentales, artisanales et industrielles marines) est calculé comme suit:

$$\text{Valeur ajoutée brute} = \text{Valeur brute de la production} * \text{Coefficient de valeur ajoutée}$$

Tous les pays ont fourni les données en monnaies locales, qui ont été converties en \$EU selon les taux de change de l'année de référence (Annexe 2)

La valeur de la production brute, les coefficients de valeur ajoutée et la valeur ajoutée brute ainsi que la contribution au PIB par sous-secteur de pêche pour les 23 pays de l'échantillon, tels que calculés sont présentés dans les tableaux 7-9.

Tableau 7. Valeur de la VPB par sous-secteur de pêche dans les pays de l'échantillon

Pays	Pêches continentales (\$EU)	Pêches marines artisanales (\$EU)	Pêches marines industrielles (\$EU)	VPB totale (\$EU)
Bénin	157 325 208	49 299 489	1 401 540	208 026 237
Burkina Faso	19 522 728			19 522 728
Burundi	21 680 346			21 680 346
Congo, Rép. dém. du	563 282 100	12 895 934	0	576 178 034
Congo, République du	182 176 500	32 947 961	71 216 156	286 340 617
Côte d'Ivoire	8 182 012	24 786 842	10 063 526	43 032 379
Djibouti	0	4 438 200	0	4 438 200
Égypte	529 239 795	136 693 095	260 451 538	926 384 428
Éthiopie	106 201 521			106 201 521
Gambie	1 442 954	4 163 504	361 713	5 968 171
Guinée	29 220 300	152 016 120	34 048 080	215 284 500
Kenya	135 254 281	10 207 683	220 001	145 681 964
Madagascar	49 310 520	138 310 373	129 378 019	316 998 911
Malawi	170 357 472			170 357 472
Mali	270 889 464			270 889 464
Île Maurice	0	7 449 426	9 667 726	17 117 152
Mozambique	147 972 160	334 026 000	3 063 200	485 061 360
Rwanda	46 106 580			46 106 580
São Tomé et Príncipe	0	13 621 390	0	13 621 390
Sénégal	18 550 190	287 345 331	79 812 013	385 707 535
Tanzanie	836 980 956	146 002 089	0	982 983 045
Togo	2 548 000	18 477 925	459 680	21 485 605
Zanzibar	0	52 096 086	0	52 096 086
Total	3 296 243 087	1 424 777 449	600 143 190	5 321 163 726

Tableau 8. Moyenne pondérée des coefficients de valeur ajoutée (CVA) par sous-secteur de pêche

Pays	CVA pêches continentales	CVA pêches marines artisanales	CVA pêches marines industrielles	CVA ensemble de la pêche
Bénin	0,76	0,45	0,71	0,64
Burkina Faso	0,94			0,94
Burundi	0,34			0,34
Congo, Rép. dém. du	0,79	0,89		0,84
Congo, République du	0,97	0,80	0,99	0,92
Côte d'Ivoire	0,80	0,79	0,71	0,77
Djibouti		0,65		0,65
Égypte	0,81	0,70	0,25	0,58
Éthiopie	0,96			0,96
Gambie	0,84	0,62	0,30	0,59
Guinée	0,82	0,75	0,30	0,62
Kenya	0,92	0,83	0,40	0,72
Madagascar	0,76	0,78	0,43	0,66
Malawi	0,56			0,56
Mali	0,53			0,53
Île Maurice		0,79	0,77	0,78
Mozambique	0,80	0,80	0,40	0,67
Rwanda	0,80			0,80
São Tomé et Príncipe		0,69		0,69
Sénégal	0,60	0,62	0,37	0,53
Tanzanie	0,62	0,71		0,66
Togo	0,46	0,68	0,71	0,62
Zanzibar		0,83		0,83

Tableau 9. Valeur ajoutée brute (VAB) et contribution au PIB par sous-secteur de pêche dans les pays de l'échantillon

Pays	Pêches continentales (millions de \$EU)	Pêches marines artisanales (millions de \$EU)	Pêches marines industrielles (millions de \$EU)	VAB totale pour la pêche (millions de \$EU)	PIB* (millions de \$EU)	Contribution de la pêche au PIB (%)
Bénin	120	22	1	144	6 558	2,19
Burkina Faso	18			18	8 351	0,22
Burundi	7			7	1 612	0,46
Congo, Rép. dém. du	444	11		455	11 933	3,81
Congo, République du	176	26	70	273	13 240	2,06
Côte d'Ivoire	7	20	7	33	23 043	0,14
Djibouti		3		3	1 129	0,25
Égypte	429	96	65	591	231 222	0,26
Éthiopie	102			102	30 247	0,34
Gambie	1	3	0	4	1 225	0,32
Guinée	24	114	10	148	5 233	2,83
Kenya	125	8	0	134	34 059	0,39
Madagascar	37	108	55	201	9 844	2,04
Malawi	95			95	5 966	1,59
Mali	144			144	9 400	1,53
Île Maurice		6	7	13	9 714	0,14
Mozambique	118	267	1	387	12 823	3,02
Rwanda	37			37	6 377	0,58
São Tomé et Príncipe		9		9	264	3,55
Sénégal	11	179	30	220	12 858	1,71
Tanzanie	517	104		621	23 615	2,63
Togo	1	12	0	14	3 173	0,43
Zanzibar		43		43	762	5,68
Total	2 415	1 032	248	3 695	462 649	0,80

*Source: Division des statistiques des Nations Unies, 2013.

4.1.1 Discussion et goulots d'étranglement rencontrés

Selon les données du tableau 9, la pêche contribue 0,8 pour cent au PIB total dans les pays de l'échantillon, avec respectivement 0,52 pour cent provenant des pêches continentales, 0,22 pour cent des pêches marines artisanales et 0,05 pour cent des pêches marines industrielles. Les estimations pour les pêches marines artisanales et industrielles semblent être plutôt faibles mais les pêches continentales sont le sous-secteur prédominant dans les pays de l'échantillon (voir Figure 1⁴) et Tableau 10).

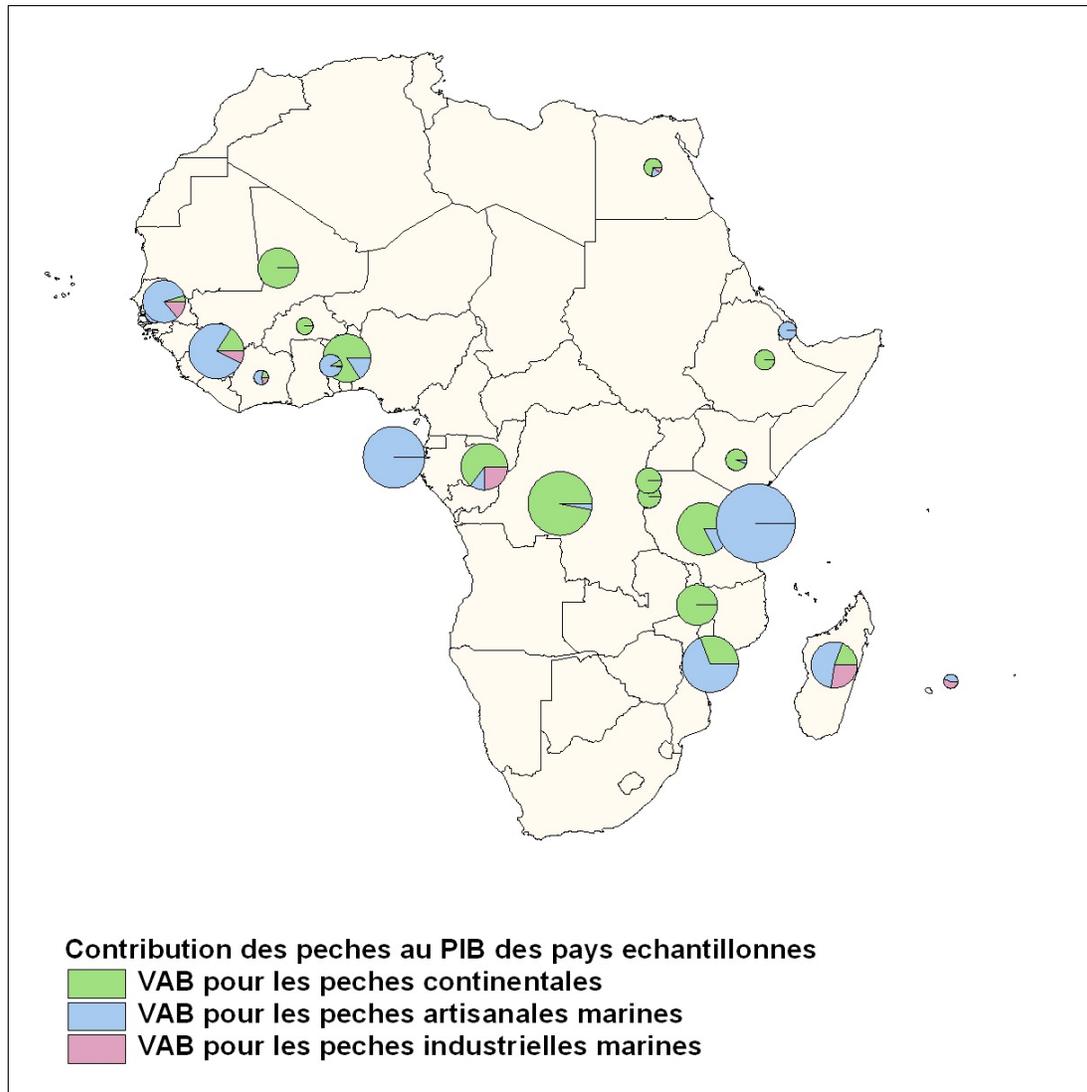


Figure 1. Contribution de la pêche au PIB par activité dans les pays de l'échantillon (la dimension du pâtre indique la contribution totale au PIB)

⁴ Cette étude ainsi que les cartes de l'Afrique utilisées pour montrer les résultats n'incluent pas le Sud-Soudan, car l'année de référence pour l'étude est 2011 et le Sud-Soudan n'est devenu indépendant qu'en juillet 2011. Les appellations employées et la présentation des données sur les cartes sont à titre d'illustration uniquement et n'impliquent pas l'expression d'une opinion quelconque de la part de la FAO concernant le statut juridique ou constitutionnel de tout pays, territoire ou zone maritime, ni quant au tracé de frontières ou limites.

Tableau 10. Production des pêches de capture par sous-secteur dans les pays de l'échantillon

Sous-secteur de pêche	Captures totales* (tonnes)	Pourcentage (%)	Captures totales** (tonnes)
Pêches continentales	1 444 539	57	1 440 878
Pêches artisanales marines	911 281	36	
Pêches industrielles marines	173 531	7	
<i>Pêche marine totale</i>	<i>1 084 812</i>		<i>1 101 505</i>
Grand total	2 529 351	100	2 542 383

*Données fournies par les experts nationaux aux fins de cette étude; **FAO, 2013.

En revanche, la pêche marine est beaucoup plus importante dans les pays qui n'ont pas participé à l'étude (Tableau 11). Compte tenu de la faible importance de la pêche industrielle marine dans les pays de l'échantillon et des captures très fréquemment sous-déclarées pour la pêche à petite échelle (de Graaf *et al.*, 2011; FAO, 2010), les valeurs ajoutées pour la pêche tel que calculées dans cette étude devraient probablement être considérées comme des estimations minimales.

Tableau 11. Production des pêches de capture par sous-secteur dans les pays non échantillonnés

Sous-secteur de pêche	Captures totales (tonnes)	Pourcentage (%)
Pêches continentales	1 262 776	25
Pêches marines	3 759 246	75
Total	5 022 022	100

Source: FAO, 2013.

Un des principaux écueils rencontré a été le manque ou le peu d'informations disponibles sur les aspects économiques de la pêche. Certains pays ont déclaré des coefficients de valeur ajoutée (CVA) très peu fiables pour certains types de pêche, les valeurs proches de 1 par exemple ne comprennent certainement pas les coûts de production alors que les valeurs frôlant 0 rendraient la pêche une activité non rentable (voir Tableau 8). Prenant également en compte les recommandations de l'atelier qui s'est tenu à Bruxelles (Belgique), 31 octobre–1^{er} novembre 2013, qui avait pour but de valider les résultats préliminaires de cette étude, il a été décidé d'appliquer les moyennes pondérées du sous-secteur (Tableau 12) à tous les types de pêche.

Tableau 12. Coefficients de valeur ajoutée (CVA) par sous-secteur de pêche

	CVA maximum	CVA minimum	Moyenne pondérée des CVA appliquée
Pêches continentales	1,00	0,12	0,77
Pêches artisanales marines	1,00	0,08	0,68
Pêches industrielles marines	0,99	0,09	0,55

Le Tableau A3.2 dans l'étude approfondie de Gillet (2009), qui a estimé la valeur de la pêche dans les pays et les territoires insulaires du Pacifique, présente les CVA adoptés par type de pêche (Tableau 13), tels que modifiés d'après des études antérieures et l'expérience acquise. Bien que les conditions économiques dans les pays insulaires du Pacifique puissent différer de celles des pays africains, les CAV, en particulier pour la pêche industrielle, devraient être assez similaires.

En général, les CVA signalés par les pays de l'échantillon étaient assez élevés, mais cela a été partiellement égalisé en appliquant des moyennes pondérées. L'utilisation de CVA trop élevés, principalement dû au fait que les coûts de production ne sont pas correctement calculés, conduit à une surestimation de la valeur ajoutée brute et de la contribution de la pêche au PIB.

Tableau 13. CVA par type de pêche dans les pays et territoires insulaires du Pacifique

Catégorie de pêche	Type spécifique	CVA
Pêche au thon hauturière	Pêche à la senne tournante basée localement	0,20
	Pêche à la senne coulissante basée localement	0,50
	Pêche à la canne basée localement	0,60
Pêche côtière et de subsistance	Pêche sans bateau	0,90
	Pêche avec pirogue non motorisée	0,92
	Pêche avec petit bateau hors bord	0,60-0,80
	Pêche thonière à la traîne	0,60
	Pêche à la longue ligne ou senne tournante	0,47

Source: Gillett , 2009.

4.2 Valeur ajoutée brute de l'aquaculture

La VAB de l'aquaculture a été calculée de la même façon que pour la pêche en utilisant les variables suivantes recueillies d'après le questionnaire:

1. Zone de production par type de production aquacole (étang pour l'élevage du tilapia, pour l'élevage du poisson-chat africain, élevage du tilapia en cages, etc.)
2. Production annuelle par type de production aquacole
3. Densité de production par type de production aquacole
4. Prix départ exploitation moyen par type de production aquacole
5. Valeur brute de la production par type de production aquacole et par hectare
6. Coût de production par type de production aquacole et par hectare (à l'exclusion des coûts imputables au travail et à la souscription de capital et des impôts) pour calculer le coefficient de valeur ajoutée
7. Valeur ajoutée brute par type de production aquacole

La production annuelle, le taux de production, la valeur de la production brute, la valeur ajoutée brute et la contribution de l'aquaculture au PIB, dans les pays de l'échantillon sont répertoriés dans le tableau 14.

4.2.1 Discussion et goulots d'étranglement rencontrés

La contribution globale de l'aquaculture au PIB, 0,44 pour cent, est considérablement élevée par rapport à celle de la pêche dans les pays de l'échantillon qui est de 0,80 pour cent. Toutefois, la forte valeur ajoutée brute pour l'aquaculture était principalement due à la présence de l'Égypte parmi les 23 pays de l'échantillon, vu qu'à lui seul ce pays contribue plus de 70 pour cent de la production aquacole globale en Afrique.

La production aquacole est encore négligeable dans la plupart des autres pays de l'échantillon, bien que, dans des pays comme le Kenya, Madagascar et le Malawi – en plus de la Tanzanie et de Zanzibar qui cultivent principalement des algues – l'aquaculture se développe graduellement et augmente sa contribution au PIB.

Comme pour les autres secteurs, la disponibilité de données aquacoles fiables sur les aspects économiques a été une contrainte majeure au moment d'analyser les données fournies par les experts nationaux. Les niveaux de production supérieurs à 3 000 kg/ha/an indiquent que l'alimentation intensive est pratiquée. En général, les coûts des aliments englobent 30-35 pour cent du coût total de production et la fiabilité des coefficients de valeur ajoutée supérieurs à 0,6 devrait donc être sérieusement mise en doute.

Tableau 14. Production aquacole, valeur de la production brute, valeur ajoutée brute et contribution au PIB dans les pays de l'échantillon

Pays	Production annuelle* (tonnes)	Taux de production moyen (kg/ha/an)	Valeur de la production brute (millions de \$EU)	Valeur ajoutée brute (millions de \$EU)	Contribution au PIB (%)
Bénin	251	10 904	1	0,2	0,00
Burkina Faso	401	5 588	1	0,3	0,00
Burundi	-	-	-	-	-
Congo, Rép. dém. du	2,274	4 469	17	7,0	0,06
Congo, République du	68	571	0	0,1	0,00
Côte d'Ivoire	1 310	6 771	4	3,5	0,02
Djibouti	-	-	-	-	-
Égypte	986 820	5 875	1 985	1 954,3	0,85
Éthiopie	16	1 951	0	0,0	0,00
Gambie	71	8 143	0	0,1	0,01
Guinée	120	1 000	1	0,2	0,00
Kenya	19 535	8 040	50	15,1	0,04
Madagascar	8 805	2 661	78	41,5	0,42
Malawi	3 124	1 893	11	10,4	0,17
Mali	16	5 739	0	0,0	0,00
Île Maurice	568	23 383	3	1,9	0,02
Mozambique	603	5 297	1	1,3	0,01
Rwanda	797	3 001	3	1,0	0,02
São Tomé et Príncipe	-	-	-	-	-
Sénégal	68	1 465	0	0,1	0,00
Tanzanie	9 207	15 043	29	12,5	0,05
Togo	20	943	0	0,0	0,00
Zanzibar	15 095	1 737	4	3,7	0,49
Total	1 049 169		2 189	2 054	0,44

*Source: Les données fournies par les experts nationaux pour cette étude comprennent aussi les algues; la production d'algues de Zanzibar est en poids sec et non convertie en poids vif.

4.3 Valeur ajoutée brute des activités après capture

Un plan simplifié de la chaîne des valeurs des activités après capture est donné dans la figure 2. Dans la section du questionnaire traitant des activités après capture, les données requises ont été organisées en trois catégories comme indiqué ci-dessous:

1. Poisson frais vendu par les poissonniers (n° 3 dans la Figure 2);
2. Transformation artisanale du poisson (n° 4 dans la Figure 2);
3. Transformation industrielle du poisson (n° 5 et n° 6 dans la Figure 2).

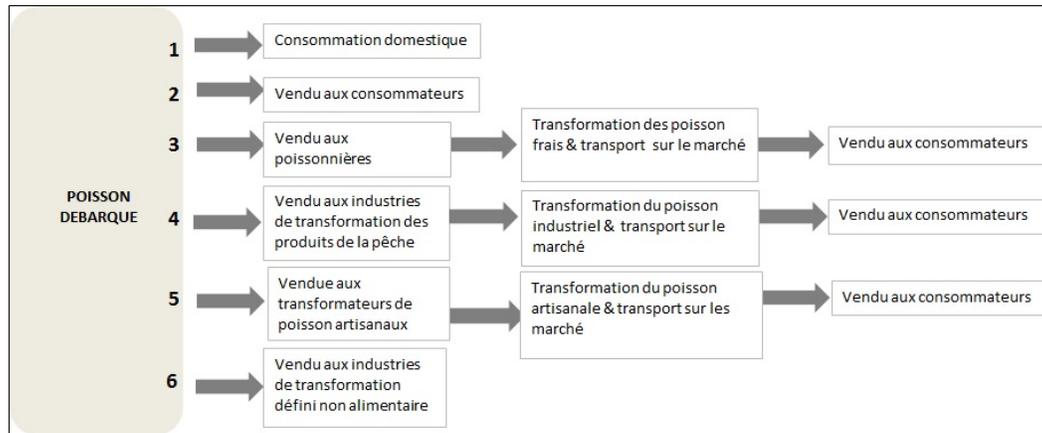


Figure 2. Plan simplifié de la chaîne des valeurs après capture

La VAB de la transformation du poisson a été calculée de la même façon que pour la pêche (section 4.1). Cependant, pour le secteur après capture il a fallu considérer la chaîne des valeurs toute entière et pour le calcul de la VAB les paramètres suivants ont été dérivés des données soumises ou ont été estimés:

- quantité de captures utilisée par les trois catégories d'activités après récolte;
- conversion de poids vif à produit traité;
- prix du poisson frais ou prix du produit traité pour calculer la VPB;
- coût de production (à l'exclusion des coûts imputables au travail et à la souscription de capital et des impôts) pour calculer le coefficient de valeur ajoutée;
- VAB et contribution au PIB pour les trois catégories après capture.

Les quantités de captures vendues ou traitées, la valeur de la production brute, les coefficients de valeur ajoutée, la valeur ajoutée brute et la contribution au PIB des trois catégories après capture et par sous-secteur de pêche sont donnés dans les tableaux 15-19 pour les 23 pays de l'échantillon.

Tableau 15. Quantité annuelle de poisson capturé vendu frais ou transformé dans les pays de l'échantillon

Pays	Poisson vendu frais (tonnes)	Transformation artisanale du poisson (tonnes)	Transformation industrielle du poisson (tonnes)
Bénin	34 679	1 331	
Burkina Faso	6 106	2 351	
Burundi	10 998	2 111	
Congo, Rép. dém. du	8 749	99 976	
Congo, République du	27 587	18 925	
Côte d'Ivoire	15 490	11 016	2 443
Djibouti		144	

Égypte	372 571		
Éthiopie	15 636	3 999	
Gambie	7 161	4 355	15 209
Guinée	18 272	51 303	18 992
Kenya	98 839	10 805	8 207
Madagascar	13 042	12 579	9 027
Malawi	26 750	19 332	180
Mali	14 286	25 610	919
Île Maurice	1 232		
Mozambique	184 352		
Rwanda		1 257	
São Tomé et Príncipe	1 368		
Sénégal	228 226	59 357	56 902
Tanzanie	142 620	16 922	59 167
Togo	557	12 797	
Zanzibar	2 226	1 904	
Total	1 230 750	356 074	171 045

Tableau 16. VPB par catégorie d'activités après capture dans les pays de l'échantillon

Pays	VPB du poisson vendu frais (\$EU)	VPB du poisson transformé artisanalement (\$EU)	VPB du poisson transformé industriellement (\$EU)
Bénin	131 476 610	9 331 507	
Burkina Faso	19 258 144	12 021 444	
Burundi	18 869 454	10 973 709	
Congo, Rép. dém. du	26 670 425	494 297 717	
Congo, République du	125 554 357	175 272 754	
Côte d'Ivoire	50 971 339	51 856 909	14 799 587
Djibouti		352 069	
Égypte	1 248 549 400		
Éthiopie	76 974 403	19 414 408	
Gambie	5 921 195	5 123 739	88 628 075
Guinée	38 499 543	120 981 542	47 941 956
Kenya	141 744 773	18 177 148	42 216 277
Madagascar	38 089 232	67 200 591	29 126 229
Malawi	97 477 023	69 928 521	981 818
Mali	43 829 376	116 001 830	3 329 790
Île Maurice	6 213 501		
Mozambique	448 153 917		
Rwanda		10 624 236	
São Tomé et Príncipe	4 527 176		
Sénégal	676 578 174	80 774 160	260 987 396
Tanzanie	603 506 586	70 360 262	303 332 435
Togo	714	186 440 800	
Zanzibar	4 091 926	7 990 598	
Total	3 807 671 240	1 527 123 944	791 343 563

Tableau 17. CVA par catégorie d'activités après capture dans les pays de l'échantillon

Pays	CVA du poisson vendu frais	CVA du poisson transformé artisanalement	CVA du poisson transformé industriellement
Bénin	0,09	0,22	
Burkina Faso	0,41	0,59	
Burundi	0,23	0,33	
Congo, Rép. dém. du	0,20	0,39	
Congo, République du	0,18	0,18	
Côte d'Ivoire	0,56	0,48	0,58
Djibouti		0,42	
Égypte	0,22		
Éthiopie	0,10	0,10	
Gambie	0,35	0,23	0,27
Guinée	0,17	0,21	0,17
Kenya	0,15	0,24	0,22
Madagascar	0,15	0,19	0,36
Malawi	0,50	0,37	0,33
Mali	0,06	0,38	0,17
Île Maurice	0,19		
Mozambique	0,20		
Rwanda		0,64	
São Tomé et Príncipe	0,32		
Sénégal	0,24	0,36	0,44
Tanzanie	0,11	0,11	0,06
Togo	0,16	0,83	
Zanzibar	0,33	0,28	

Tableau 18. VAB et contribution au PIB par catégorie d'activités après capture dans les pays de l'échantillon

Pays	VAB du poisson vendu frais		VBA du poisson transformé artisanalement		VAB du poisson transformé industriellement		VAB totale
	(millions de \$EU)	(% de PIB)	(millions de \$EU)	(% de PIB)	(millions de \$EU)	(% de PIB)	(millions de \$EU)
Bénin	13	0,20	2	0,03			15
Burkina Faso	7	0,09	7	0,09			15
Burundi	4	0,27	4	0,23			8
Congo, Rép. dém. du	5	0,04	191	1,60			196
Congo, République du	23	0,18	30	0,23			54
Côte d'Ivoire	29	0,13	25	0,11	9	0,04	63
Djibouti			0	0,02			0
Égypte	283	0,12					283
Éthiopie	4	0,01	1	0,00			5

Gambie	2	0,15	1	0,08	24	1,95	27
Guinée	6	0,11	26	0,50	7	0,13	39
Kenya	22	0,06	4	0,01	9	0,03	36
Madagascar	5	0,05	12	0,12	8	0,09	26
Malawi	49	0,82	26	0,44	0	0,01	75
Mali	3	0,03	42	0,45	1	0,01	46
Île Maurice	1	0,01					1
Mozambique	90	0,70					90
Rwanda	0	0,00	7	0,11			7
São Tomé et Príncipe	1	0,55					1
Sénégal	164	1,28	30	0,23	116	0,90	310
Tanzanie	66	0,28	8	0,03	15	0,06	89
Togo			154	4,86			154
Zanzibar	1	0,18	2	0,29			4
Total	780	0,17	572	0,12	189	0,04	1 544

Tableau 19. VAB des activités post-capture par sous-secteur de pêche et contribution au PIB (millions de \$EU) dans les pays de l'échantillon

Pays	Activités post-capture de la pêche continentale	Activités post-capture de la pêche artisanale marine	Activités post-capture de la pêche industrielle marine	VAB totale des activités post-capture	Contribution au PIB
	(millions de \$EU)	(millions de \$EU)	(millions de \$EU)	(millions de \$EU)	(%)
Bénin	11	4	0	15	0,23
Burkina Faso	15			15	0,18
Burundi	8			8	0,50
Congo, Rép. dém. du	194	2		196	1,65
Congo, Rép. du	33	8	13	54	0,41
Côte d'Ivoire	5	45	14	63	0,27
Djibouti		0		0	0,02
Égypte	174	103	6	283	0,12
Éthiopie	5			5	0,02
Gambie	4	23	0	27	2,18
Guinée	8	28	3	39	0,74
Kenya	34	2	0	36	0,10
Madagascar	9	14	2	26	0,26
Malawi	75			75	1,26
Mali	46			46	0,49
Île Maurice		0	1	1	0,01
Mozambique	30	60	1	90	0,70
Rwanda	7			7	0,11

São Tomé et Príncipe		1		1	0,55
Sénégal	4	264	42	310	2,41
Tanzanie	76	13		89	0,38
Togo	30	123	1	154	4,86
Zanzibar		4		4	0,47
Total	767	694	81	1 544	0,33

4.3.1 Discussion et goulots d'étranglement rencontrés

Les résultats indiquent que la contribution totale des activités après capture au PIB dans les pays de l'échantillon est de 0,33 pour cent. Le poisson vendu frais par les poissonniers est le majeur contribuant au PIB (0,17 pour cent) (Tableau 18) et la plupart du poisson frais et du poisson transformé provient des pêches continentales (49,8 pour cent) et de la pêche artisanale marine (45,2 pour cent) (Tableau 10). La Figure 3 montre la contribution des activités après capture au PIB par sous-secteur de pêche dans les pays de l'échantillon.

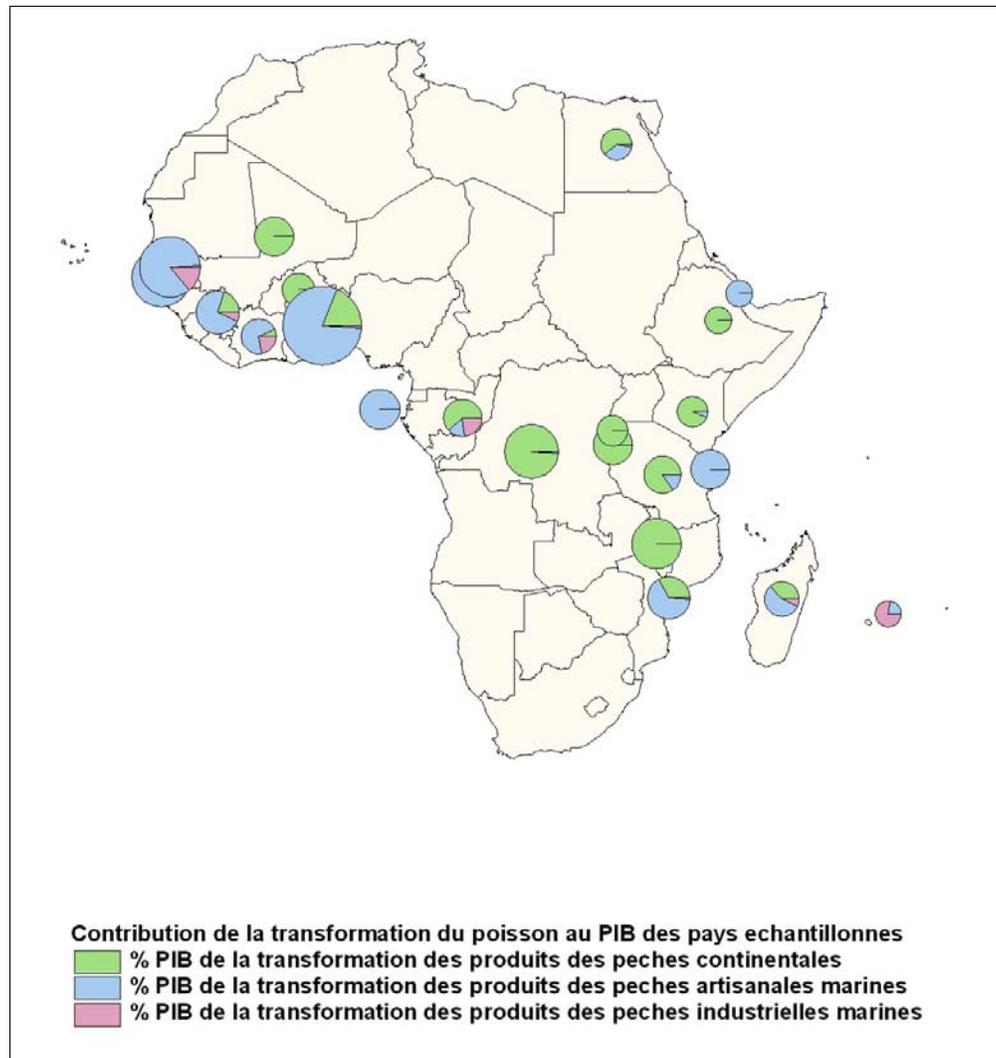


Figure 3. Contribution des activités après capture au PIB par sous-secteur de pêche dans les pays de l'échantillon
(la dimension du pâté indique la contribution totale du secteur après capture au PIB)

Un total global de 0,33 pour cent pour la contribution des activités après capture au PIB par sous-secteur de pêche dans les pays de l'échantillon paraît être une faible valeur. En analysant les données sur le secteur après capture fournies par les pays de l'échantillon, il a été noté que les facteurs suivants ont pu influencer les résultats:

- dans les catégories procédant à la transformation artisanale et industrielle il y a une grande diversité de produits, de méthodes de production, de marchés et de prix et les experts nationaux ont eu du mal à appliquer le «*une convient à toutes*» à toutes les catégories spécifiées dans la figure 2;
- d'après le tableau 15, la quantité totale de poisson vendu frais ou transformé était d'approximativement 1 755 000 tonnes alors que les captures annuelles totales par les pays de l'échantillon sont d'approximativement 2 530 000 tonnes (Tableau 10). La différence de 775 000 tonnes (30,6 pour cent du total) devrait représenter les captures vendues directement aux consommateurs au site de débarquement et l'autoconsommation (n^{os} 1 et 2 dans la Figure 2). Presque un tiers des captures totales vendues directement par les pêcheurs aux consommateurs semble une surestimation, il est probable qu'une certaine quantité de «poissons vendus par les pêcheurs aux poissonniers qui les transforment et les acheminent sur les marchés» a été classée comme «poissons vendus directement par les pêcheurs aux consommateurs»;
- aucune donnée séparée sur les activités après capture des poissons d'élevage n'a été rassemblée dans le cadre de cette étude. Bien qu'une partie considérable de la production aquacole ait pu être introduite dans la chaîne de transformation des produits des pêches de capture, l'absence de données sur les activités aquacoles post-récolte pourrait expliquer la faible valeur obtenue pour ce secteur;
- de même que pour les calculs sur la pêche, la disponibilité et la précision des coefficients de valeur ajoutée pour la transformation étaient très aléatoires.

4.4 Valeur ajoutée brute de la concession de licences locales

Le questionnaire demandait de fournir des données sur le nombre de navires opérant sur licence, le coût annuel des redevances par navire, et les droits de licence totaux versés par types de pêche énumérés dans la section 3.2 pour les flottes locales et étrangères. Cependant, seulement quelques pays de l'échantillon ont fourni des données sur les prix des licences aux flottes étrangères car dans la plupart des pays les experts nationaux n'avaient pas accès à cette information.

Pour remédier à cette carence, une étude des données disponibles au public sur les accords de pêche entre les Nations pratiquant la pêche hauturière (PPPH) et les États africains a été menée par le Service des statistiques et de l'information (FIPS) de la Division des politiques et de l'économie de la pêche et de l'aquaculture de la FAO hors du cadre de l'étude «La valeur des pêches africaines». Ces données supplémentaires sont incluses dans cette publication à la section 7.3.

Dans cette section, les droits de licence sont ceux payés par les pêcheurs locaux aux autorités nationales. À la différence des autres principales activités économiques, les données sur le coût de production et les coefficients de valeur ajoutée n'ont pas été exigées pour les licences locales et par conséquent la valeur ajoutée brute a été présumée la même que la valeur de la production brute.

Le Tableau 20 fait état de la valeur ajoutée brute et de la contribution des licences locales par les pays de l'échantillon. La contribution des licences locales au PIB dans tous les pays de l'échantillon est très rare et représente seulement 0,002 pour cent.

Tableau 20. VAB et contribution des licences locales au PIB dans les pays de l'échantillon

Pays	Pêches continentales (\$EU)	Pêches marines artisanales (\$EU)	Pêches marines Industrielles (\$EU)	Valeur totale des licences locales (\$EU)	Contribution au PIB (%)
Bénin		29 492	13 845	43 337	0,001
Burkina Faso	72 233			72 233	0,001
Burundi	298			298	0,000
Congo, Rép. dém. du	1 023 876	28 617		1 052 493	0,009
Congo, Rép. du		50 025	569 494	619 519	0,005
Côte d'Ivoire					
Djibouti		35 847		35 847	0,003
Égypte	73 749	70 959	67 396	212 104	0,000
Éthiopie					
Gambie	6 080	21 231	5 611	32 922	0,003
Guinée		458 353	5 417 969	5 876 322	0,112
Kenya	91 896	10 897	343	103 136	0,000
Madagascar			3 170 725	3 170 725	0,032
Malawi	13 979			13 979	0,000
Mali	567 708			567 708	0,006
Île Maurice		22 865	22 592	45 457	0,000
Mozambique	110 621	251 387	17 612	379 620	0,003
Rwanda					
São Tomé et Príncipe		7 975		7 975	0,003
Sénégal	15 920	98 117	842 111	956 148	0,007
Tanzanie	1 467 655	363 734		1 831 389	0,008
Togo	196 560	17 254	6 240	220 054	0,007
Zanzibar		26 144		26 144	0,003
Total	3 640 576	1 492 895	10 133 939	15 267 410	0,002

4.5 Valeur ajoutée brute et contribution au PIB par l'ensemble du secteur de la pêche

La VAB et la contribution au PIB de l'ensemble du secteur des pêches ont été calculées en additionnant les VAB de la pêche, de l'aquaculture, du secteur après capture et des licences de pêche pour les flottes locales comme présenté dans les tableaux 9, 14, 19 et 20.

$$\text{Contribution au PIB} = \frac{\text{VAB pêche} + \text{VAB aquaculture} + \text{VAB après capture} + \text{VAB licences}}{\text{PIB}}$$

La VAB représente 7,3 milliards de \$EU ce qui équivaut à une contribution de 1,58 pour cent au PIB total des pays de l'échantillon (Tableau 21). La majeure contribution au PIB provient du sous-secteur de la pêche continentale (43,7 pour cent), suivi par l'aquaculture (28,1 pour cent), la pêche artisanale marine (23,7 pour cent), et la pêche industrielle marine (4,5 pour cent).

Tableau 21. Contribution des pêches et de l'aquaculture au PIB des pays de l'échantillon

	Valeur ajoutée brute (millions de \$EU)	Contribution au PIB (%)
PIB total des pays de l'échantillon	462 649	
Valeur ajoutée totale des pêches et de l'aquaculture	7 308	1,58
Total pêches continentales	3 186	0,69
Pêches continentales	2 415	0,52
Après capture	767	0,17
Licences locales	4	0,00
Total pêches artisanales marines	1 730	0,37
Pêches artisanales marines	1 032	0,22
Après capture	696	0,15
Licences locales	1	0,00
Total pêches industrielles marines	339	0,07
Pêches industrielles marines	248	0,05
Après capture	81	0,02
Licences locales	10	0,00
Total aquaculture	2 054	0,44

Le total des VAB et de la contribution au PIB par pays de l'échantillon est donné dans le Tableau 22. On peut noter des différences régionales considérables (Figure 4): les pays d'Afrique de l'est (par exemple Madagascar, Mozambique, Tanzanie et Zanzibar) ont une contribution au PIB relativement élevée, entre 2,7 et 6,6 pour cent principalement attribuable à la pêche; la contribution au PIB est également considérable dans certains pays d'Afrique de l'ouest (par exemple Gambie, Sénégal et Togo) mais cela provient principalement des activités après capture; en Afrique centrale, la République démocratique du Congo et la République du Congo ont une contribution au PIB de 2,5-5,5 pour cent qui provient principalement des pêches continentales.

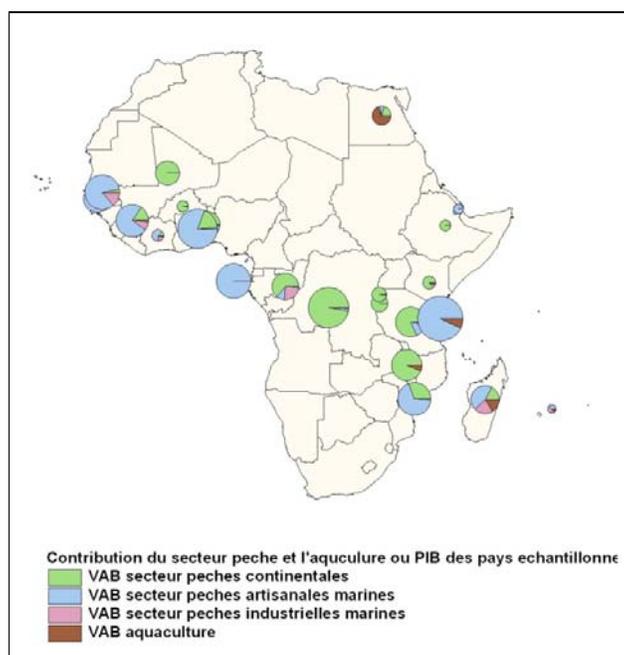


Figure 4. Contribution des pays de l'échantillon au PIB par sous-secteur (la dimension du pâté indique la contribution totale au PIB)

Tableau 22. VAB et contribution au PIB par activité économique dans les pays de l'échantillon

Pays	Pêche		Aquaculture		Après capture		Licences locales		Total des pays de l'échantillon	
	VAB (millions \$EU)	PIB (%)	VAB (millions \$EU)	PIB (%)						
Bénin	144	2,19	0	0,00	15	0,23	0	0,001	159	2,42
Burkina Faso	18	0,22	0	0,00	15	0,18	0	0,001	33	0,40
Burundi	7	0,46			8	0,50	0	0,000	15	0,96
Congo, Rép. dém. du	455	3,81	7	0,06	196	1,65	1	0,009	659	5,53
Congo, République du	273	2,06	0	0,00	54	0,41	1	0,005	328	2,47
Côte d'Ivoire	33	0,14	3	0,02	63	0,27		0,000	100	0,43
Djibouti	3	0,25			0	0,02	0	0,003	3	0,27
Égypte	591	0,26	1 954	0,85	283	0,12	0	0,000	2 828	1,22
Éthiopie	102	0,34	0	0,00	5	0,02		0,000	108	0,36
Gambie	4	0,32	0	0,01	27	2,18	0	0,003	31	2,51
Guinée	148	2,83	0	0,00	39	0,74	6	0,112	193	3,68
Kenya	134	0,39	15	0,04	36	0,10	0	0,000	185	0,54
Madagascar	201	2,04	41	0,42	26	0,26	3	0,032	271	2,76
Malawi	95	1,59	11	0,18	75	1,26	0	0,000	181	3,03
Mali	144	1,53	0	0,00	46	0,49	1	0,006	190	2,02
Île Maurice	13	0,14	2	0,02	1	0,01	0	0,000	16	0,17
Mozambique	387	3,02	1	0,01	90	0,70	0	0,003	478	3,73
Rwanda	37	0,58	1	0,02	7	0,11		0,000	45	0,70
São Tomé et Príncipe	9	3,55			1	0,55	0	0,003	11	4,11
Sénégal	220	1,71	0	0,00	310	2,41	1	0,007	531	4,13
Tanzanie	621	2,63	13	0,05	89	0,38	2	0,008	725	3,07
Togo	14	0,43	0	0,00	154	4,86	0	0,007	168	5,30
Zanzibar	43	5,68	4	0,49	4	0,47	0	0,003	51	6,64
Total	3 695	0,80	2 054	0,44	1 544	0,33	15	0,003	7 308	1,58

La contribution totale au PIB des pays de l'échantillon par activité majeure est montrée dans la figure 5, indiquant qu'en général la pêche est le principal contributeur au PIB, suivie par les activités après capture et l'aquaculture.

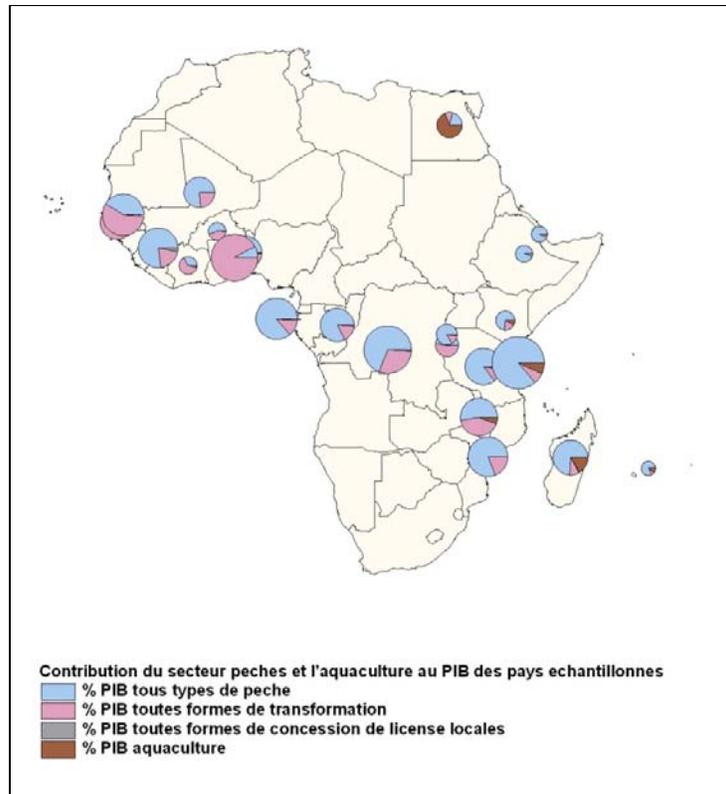


Figure 5. Contribution des pays de l'échantillon au PIB par activité économique (la dimension du pâté indique la contribution totale au PIB)

5. EMPLOI DANS LES PAYS DE L'ÉCHANTILLON

L'emploi est un élément essentiel du bien-être humain et un indicateur important pour les décideurs en développement. Pour couvrir également cet aspect de la valeur des pêches africaines, cette étude visant à estimer les détails de l'emploi généré par l'ensemble du secteur des pêches et de l'aquaculture, différencie les pêcheurs et transformateurs par genre dans les pêches continentales, marines artisanales et industrielles et dans l'aquaculture.

De nombreuses personnes en Afrique ne consacrent qu'une partie de leur temps à travailler comme pêcheurs ou transformateurs des produits de la pêche. Il est très difficile pour les offices nationaux de classer et de recueillir des données distinctes entre personnes travaillant à plein temps ou à temps partiel. Les experts nationaux ont été invités à fournir des données sur l'emploi dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture seulement sur l'emploi à plein temps, tandis que l'emploi dans le secteur de la transformation concerne le travail à plein temps et à temps partiel. Toutefois, il se peut que les critères d'inclusion/exclusion des transformateurs des produits de la pêche à temps partiel diffèrent considérablement d'un pays à un autre.

5.1 Emploi dans les pêches continentales

Comme indiqué précédemment pour l'analyse de la VAB, la pêche continentale a une valeur significative dans l'échantillon des pays qui ont participé à cette étude. Presque 2 millions de personnes sont employées dans le sous-secteur des pêches continentales, 66 pour cent sont des pêcheurs et 34 pour cent des transformateurs des produits de la pêche. Presque 0,53 million de femmes (26 pour cent du total) sont employées dans le sous-secteur de la pêche continentale, à la grande majorité (87 pour cent) en qualité de transformatrices (Tableau 23).

Tableau 23. Emploi dans le secteur des pêches continentales dans les pays de l'échantillon

Pays	Pêcheurs			Transformateurs des produits de la pêche			Pêches continentales Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Bénin	124 731	37	124 768	0	78 513	78 513	203 281
Burkina Faso	25 904	4 675	30 579	463	2 520	2 983	33 562
Burundi	5 236	0	5 236	503	1 174	1 678	6 914
Congo, Rép. dém du	154 666	9 161	163 827	22 530	175 717	198 247	362 074
Congo, Rép. du	39 486	1 362	40 848	8 475	11 159	19 634	60 482
Côte d'Ivoire	6 480	0	6 480	4 793	10 198	14 991	21 471
Djibouti	-	-	-	-	-	-	-
Égypte	63 610	5 907	69 517	4 000	2 000	6 000	75 517
Éthiopie	1 016	10	1 026	19 018	2 502	21 520	22 546
Gambie	6 249	0	6 249	211	278	488	6 737
Guinée	11 523	3 839	15 362	0	11 524	11 524	26 886
Kenya	48 579	0	48 579	8 487	30 587	39 074	87 653
Madagascar	17 325	0	17 325	449	367	816	18 141
Malawi	142 502	7 196	149 698	7 455	7 841	15 296	164 994
Mali	323 200	27 800	351 000	1 500	1 500	3 000	354 000
Île Maurice	-	-	-	-	-	-	-
Mozambique	82 342	832	83 174	23 664	160	23 824	106 998
Rwanda	5 499	0	5 499	0	0	0	5 499
São Tomé & Príncipe	-	-	-	-	-	-	-

Sénégal	15 986	0	15 986	3 352	5 371	8 723	24 709
Tanzanie	207 787	3 543	211 330	111 100	123 551	234 651	445 981
Togo	8 575	25	8 600	150	3 350	3 500	12 100
Zanzibar	-	-	-	-	-	-	-
Total	1 290 696	64 387	1 355 083	216 150	468 312	684 462	2 039 545

5.2 Emploi dans les pêches artisanales marines

Dans les pays de l'échantillon, plus de 0,84 million de personnes sont employées dans le secteur de la pêche artisanale marine, 66 pour cent sont employées comme pêcheurs et 34 pour cent comme transformateurs des produits de la pêche. La proportion de femmes employées est inférieure (15 pour cent) à celle des pêches continentales. La majorité des travailleurs sont des hommes même dans le secteur de la transformation (Tableau 24).

Tableau 24. Emploi dans le secteur des pêches artisanales marines dans les pays de l'échantillon

Pays	Pêcheurs			Transformateurs des produits de la pêche			Pêches artisanales marines Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Bénin	6 314	0	6 314	0	1 648	1 648	7 962
Burkina Faso	-	-	-	-	-	-	-
Burundi	-	-	-	-	-	-	-
Congo, Rép. dém du	3 172	6	3 178	1 256	7 732	8 988	12 166
Congo, Rép. du	4 863	0	4 863	5 350	3 798	9 148	14 011
Côte d'Ivoire	8 232	0	8 232	7 754	29 305	37 059	45 291
Djibouti	1 460	0	1 460	1 233	767	2 000	3 460
Égypte	53 135	0	53 135	29 900	850	30 750	83 885
Éthiopie	-	-	-	-	-	-	-
Gambie	30 859	0	30 859	611	546	1 156	32 015
Guinée	16 902	96	16 998	598	12 689	13 287	30 285
Kenya	8 757	0	8 757	298	473	772	9 529
Madagascar	119 334	0	119 334	6 103	5 395	11 498	130 832
Malawi	-	-	-	-	-	-	-
Mali	-	-	-	-	-	-	-
Île Maurice	3 506	58	3 564	0	0	0	3 564
Mozambique	161 605	1 633	163 238	99 318	1 930	101 248	264 487
Rwanda	-	-	-	-	-	-	-
São Tomé & Príncipe	3 640	0	3 640	0	0	0	3 640
Sénégal	57 710	41	57 751	9 444	30 927	40 371	98 122
Tanzanie	33 741	3 912	37 653	10 928	11 762	22 690	60 343
Togo	5 640	0	5 640	85	8 415	8 500	14 140
Zanzibar	31 248	4 061	35 309	1 002	3 600	4 602	39 911
Total	550 118	9 807	559 925	173 880	119 837	293 717	853 643

5.3 Emploi dans les pêches industrielles marines

Le nombre de personnes employées dans les pêches industrielles marines est légèrement supérieur aux 11 pour cent des personnes employées dans le sous-secteur artisanal marin. Sur un total de 93 000 personnes, 68 pour cent sont employées dans la pêche et 32 pour cent dans la transformation. Aucune femme ne travaille comme pêcheur, mais elles représentent la majorité (67 pour cent) des personnes employées dans la transformation (Tableau 25).

Tableau 25. Emploi dans le secteur des pêches industrielles marines dans les pays de l'échantillon

Pays	Pêcheurs			Transformateurs des produits de la pêche			Pêches industrielles marines Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Bénin	156	0	156	0	0	0	156
Burkina Faso	-	-	-	-	-	-	-
Burundi	-	-	-	-	-	-	-
Congo, Rép. dém du	0	0	0	0	0	0	0
Congo, Rép. du	1 703	0	1 703	0	0	0	1 703
Côte d'Ivoire	461	0	461	6 610	17 112	23 722	24 181
Djibouti	0	0	0	0	0	0	0
Égypte	49 355	0	49 355	1 406	115	1 520	50 875
Éthiopie	-	-	-	-	-	-	-
Gambie	75	0	75	0	0	0	75
Guinée	1 400	0	1 400	0	0	0	1 400
Kenya	72	0	72	39	1	39	111
Madagascar	4 205	0	4 205	375	250	625	4 830
Malawi	-	-	-	-	-	-	-
Mali	-	-	-	-	-	-	-
Île Maurice	2 862	0	2 862	52	15	66	2 928
Mozambique	1 620	0	1 620	0	0	0	1 620
Rwanda	-	-	-	-	-	-	-
São Tomé et Príncipe	0	0	0	0	0	0	0
Sénégal	1 491	0	1 491	1 375	2 610	3 985	5 476
Tanzanie	0	0	0	0	0	0	0
Togo	15	0	15	0	0	0	15
Zanzibar	0	0	0	0	0	0	0
Total	63 415	0	63 415	9 857	20 103	29 960	375

5.4 Emploi dans l'aquaculture

Dans les pays de l'échantillon, près de 680 000 personnes travaillent dans le secteur aquacole, desquelles 96 pour cent sont des hommes et seulement 4 pour cent des femmes (Tableau 26).

Tableau 26. Emploi dans l'aquaculture dans les pays de l'échantillon

Pays	Hommes	Femmes	Aquaculture Total
Bénin	2 594	209	2 803
Burkina Faso	124	12	136
Burundi	-	-	-
Congo, Rép. dém du	1 424	610	2 035
Congo, République du	303	53	357
Côte d'Ivoire	5 462	694	6 156
Djibouti	-	-	-
Égypte	586 123	0	586 123
Éthiopie	819	0	819
Gambie	376	814	1 191
Guinée	2 938	3 182	6 120
Kenya	3 920	3 919	7 840
Madagascar	10 568	1 642	12 210
Malawi	7 512	822	8 334
Mali	48	13	61
Île Maurice	249	97	346
Mozambique	327	595	922
Rwanda	2 039	87	2 126
São Tomé et Príncipe	-	-	-
Sénégal	783	0	783
Tanzanie	9 268	1 534	10 802
Togo	4 835	303	5 138
Zanzibar	10 247	13 592	23 839
Total	649 959	28 178	678 140

5.5 Emploi total dans l'ensemble du secteur des pêches

Le secteur des pêches et de l'aquaculture dans son ensemble emploie plus de 3,7 millions de personnes dans les pays de l'échantillon. Les employées de sexe féminin représentent 19 pour cent de l'effectif total (Tableau 27). Considérant l'importance des femmes dans les activités de transformation en Afrique, le taux d'emploi féminin semble faible mais, comme mentionné dans l'introduction de cette section, il se peut que certains pays sous-estiment les femmes travaillant à temps partiel à la transformation des produits de la pêche.

Tableau 27. Emploi total dans le secteur des pêches et de l'aquaculture dans les pays de l'échantillon

Pays	Hommes	Femmes	Femmes (%)	Emploi Total
Bénin	133,795	80,407	38	214,202
Burkina Faso	26 491	7 205	21	33 698
Burundi	5 739	1 174	17	6 914
Congo, Rép. dém du	183 047	193 227	51	376 275

Congo, République du	60 181	16 372	21	76 553
Côte d'Ivoire	39 793	57 309	59	97 102
Djibouti	2 693	767	22	3 460
Égypte	787 528	8 872	1	796 400
Éthiopie	20 853	2 512	11	23 365
Gambie	38 382	1 637	4	40 018
Guinée	33 361	31 330	48	64 691
Kenya	70 152	34 980	33	105 132
Madagascar	158 359	7 654	5	166 013
Malawi	157 469	15 859	9	173 328
Mali	324 748	29 313	8	354 060
Île Maurice	6 669	170	2	6 838
Mozambique	368 877	5 149	1	374 027
Rwanda	7 538	87	1	7 625
São Tomé et Príncipe	3 640	0	0	3 640
Sénégal	90 141	38 949	30	129 090
Tanzanie	372 824	144 302	28	517 126
Togo	19 300	12 093	39	31 393
Zanzibar	42 497	21 253	33	63 750
Total	2 954 077	710 621	19	3 664 700

Comme le montre la figure 6, il y a des différences considérables entre les pays et les régions, avec plus de travailleuses en Afrique occidentale et centrale qu'en Afrique septentrionale et orientale.



Figure 6. Emploi et genre dans le secteur des pêches et de l'aquaculture des pays de l'échantillon (la dimension du pâtre indique l'emploi total)

6. MÉTHODE POUR EXTRAPOLER LA VALEUR AJOUTÉE BRUTE DES PAYS NON-ÉCHANTILLONNÉS

Les données fournies par les 23 pays de l'échantillon ont servi de base pour extrapoler des chiffres pour les pays africains non-échantillonnés et estimer des valeurs pour le continent tout entier. Les résultats d'extrapolations antérieures présentés à l'atelier organisé par le NFFP à Bruxelles, Belgique, du 31 octobre au 1^{er} novembre 2013, étaient basés sur les valeurs moyennes rassemblées au niveau régional pour les pêches continentales, marines et l'aquaculture. L'utilisation des moyennes régionales a résulté en valeurs extrêmes dans certains cas dues au nombre limité d'échantillons par région. Par conséquent les participants à l'atelier ont recommandé de repasser le modèle en appliquant à tous les pays l'ensemble des coefficients de valeur ajoutée moyens calculés d'après les données soumises par les pays de l'échantillon pour les différents types de pêche.

Les étapes suivies pour l'extrapolation sont données ci-dessous:

1. Groupement des pays africains avec littoral (groupes marins)
2. Séparation des captures des pêches marines artisanales et industrielles
3. Calcul des valeurs globales moyennes utilisées dans l'extrapolation
4. Calibrage de l'extrapolation
5. Calcul de la VAB totale pour les pays non-échantillonnés

6.1 Groupement des pays africains avec littoral

Les résultats des pays de l'échantillon ont indiqué qu'il y a de grandes différences régionales dans l'importance relative des captures artisanales et industrielles marines. Par conséquent, comme première mesure, les pays africains avec littoral ont été classés en groupes pour séparer les captures artisanales des captures industrielles marines. Les groupes avec littoral (Figure 7 et Tableau 28) ont été désignés principalement d'après leurs caractéristiques géographiques, dans la plupart des cas en coïncidence avec les Grands écosystèmes marins et leur affiliation avec les organes régionaux des pêches.

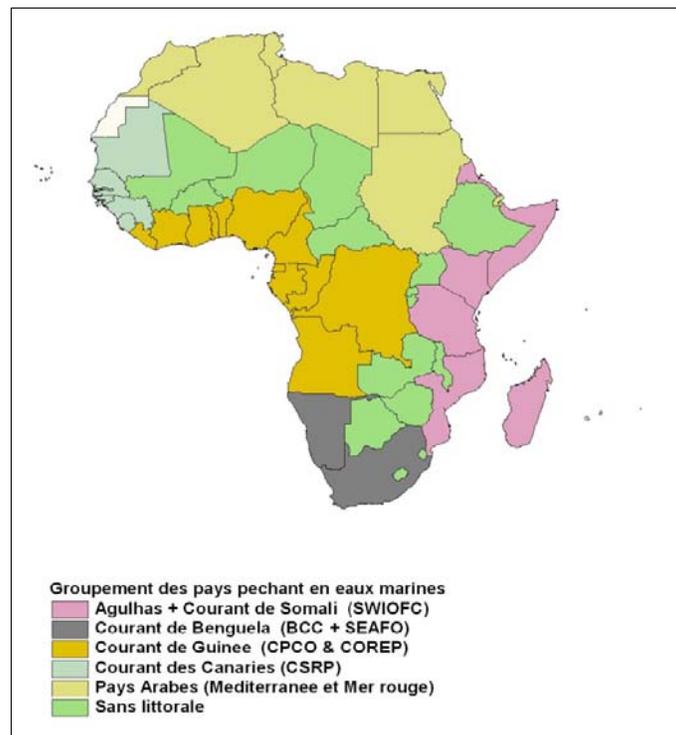


Figure 7. Groupement des pays marins

Tableau 28. Groupes des pêches marines

Groupes	Pays échantillonnés	Pays non-échantillonnés	No. de pays
Pays arabes (Mer Méditerranée et mer Rouge)	Djibouti, Égypte	Algérie, Libye, Maroc, Soudan, Tunisie	7
Courant des Canaries CRSP	Gambie, Guinée, Sénégal	Cap Vert, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sierra Leone	7
Courant de Guinée CPCO+COREP	Bénin, Congo, république du, Congo, république démocratique du, Côte d'Ivoire, São Tomé et Príncipe, Togo	Angola, Cameroun, Guinée équatoriale, Gabon, Ghana, Libéria, Nigeria	13
Courant de Benguela CCB+OPASE		Namibie, Afrique du Sud	2
Agulhas+ Somali Current CPSODI	Kenya, Madagascar, Île Maurice, Mozambique, Tanzanie, Zanzibar	Comores, Érythrée, Seychelles, Somalie	10

6.2 Séparation des captures artisanales et industrielles marines

Les données officielles communiquées à la FAO par les pays et incluses dans la base de données de la FAO sur la «Production totale des pêches de capture» ne font pas de distinction entre les captures artisanales et industrielles. Pour les pêches continentales, toutes les captures entrées dans la base de données FAO ont été considérées comme artisanales. Pour classer les captures marines en captures artisanales et captures industrielles, des coefficients de captures artisanales/industrielles par groupe comme dérivé des données fournies par les experts nationaux pour les pays de l'échantillon (Tableau 29) ont été appliqués aux pays non-échantillonnés.

Tableau 29. Coefficients des captures artisanales/industrielles dans les pays de l'échantillon par groupe avec littoral

Groupe des pêches marines	Captures artisanales	Captures industrielles	Total captures marines	Captures artisanales	Captures industrielles
	(tonnes)	(tonnes)	(tonnes)	(%)	(%)
Pays arabes (Mer Méditerranée et mer Rouge)	71 974	51 929	123 903	58	42
Courant des Canaries CRSP	480 934	61 299	542 233	89	11
Courant de Guinée CPCO+COREP	84 766	30 674	115 440	73	27
Courant de Benguela CCB+OPASE	-	-	-	5	95
Agulhas+ Somali Current CPSODI	273 607	29 629	303 236	90	10

Malheureusement aucun pays d'Afrique du Sud n'a participé à cette étude. Les pays membres de la Commission du courant de Benguela (BCC) ont été classés différemment: a) l'Angola a été assigné au groupe du Courant de Guinée vu qu'il est géographiquement adjacent à cette région pour laquelle les données étaient disponibles; b) la Namibie et l'Afrique du Sud ont été maintenues dans le groupe du Courant de Benguela mais avec des coefficients de captures artisanales/industrielles différents, c'est-à-dire aucune (zéro) capture artisanale pour la Namibie et 5 pour cent pour l'Afrique du Sud.

6.3 Calcul des valeurs moyennes globales utilisées dans l'extrapolation

Les valeurs moyennes globales des pays africains non-échantillonnés, utilisées dans l'extrapolation sont présentées dans le tableau 30. La définition de chaque paramètre est fournie à l'annexe 4.

Tableau 30. Valeurs globales moyennes des paramètres utilisés dans l'extrapolation

Paramètre	Pêches continentales	Marines artisanales	Marines industrielles	Aquaculture
Prix moyen à bord/à la production (\$EU/kg)	2,28	1,56	2,45	2,11
Coefficient de valeur ajoutée pêche/aquaculture	0,73	0,73	0,41	0,59
Coefficient du poisson frais	0,46	0,53	0,30	
Coefficient du poisson traité artisanalement	0,15	0,15	0,02	
Coefficient du poisson traité industriellement	0,04	0,08	0,16	
Prix du poisson frais (\$EU/kg)	2,97	2,90	5,55	
Prix du poisson traité artisanalement (\$EU/kg)	4,67	3,53	8,89	
Prix du poisson traité industriellement (\$EU/kg)	5,11	4,90	3,41	
Coefficient de valeur ajoutée du poisson frais	0,21	0,23	0,21	
Coefficient de valeur ajoutée du poisson traité artisanalement	0,31	0,32	0,46	
Coefficient de valeur ajoutée du poisson traité industriellement	0,20	0,28	0,38	
Valeur ajoutée des licences de pêche (\$EU/tonne)	2,52	1,47	41,44	

6.4 Calibrage de l'extrapolation

Les valeurs réelles et les valeurs extrapolées des pays de l'échantillon ont été comparées aux fins de calibrage de l'extrapolation. Les coefficients de calibrage ont été obtenus en examinant la VAB extrapolée par rapport à la VAB réelle des pays échantillonnés (Figure 8). Pour tous les paramètres, un coefficient de calibrage, estimé comme coefficient 1/corrélation, a été calculé puis appliqué pour correction (Tableau 31).

Tableau 31. Coefficient de calibrage utilisé pour l'extrapolation de la VAB

	Coefficient de calibrage
Pêches continentales	1,05
Pêches artisanales marines	1,90
Pêches industrielles marines	1,56
Transformation des produits des pêches continentales	1,20
Transformation des produits des pêches artisanales marines	1,40
Transformation des produits des pêches industrielles marines	1,29
Aquaculture	1,36

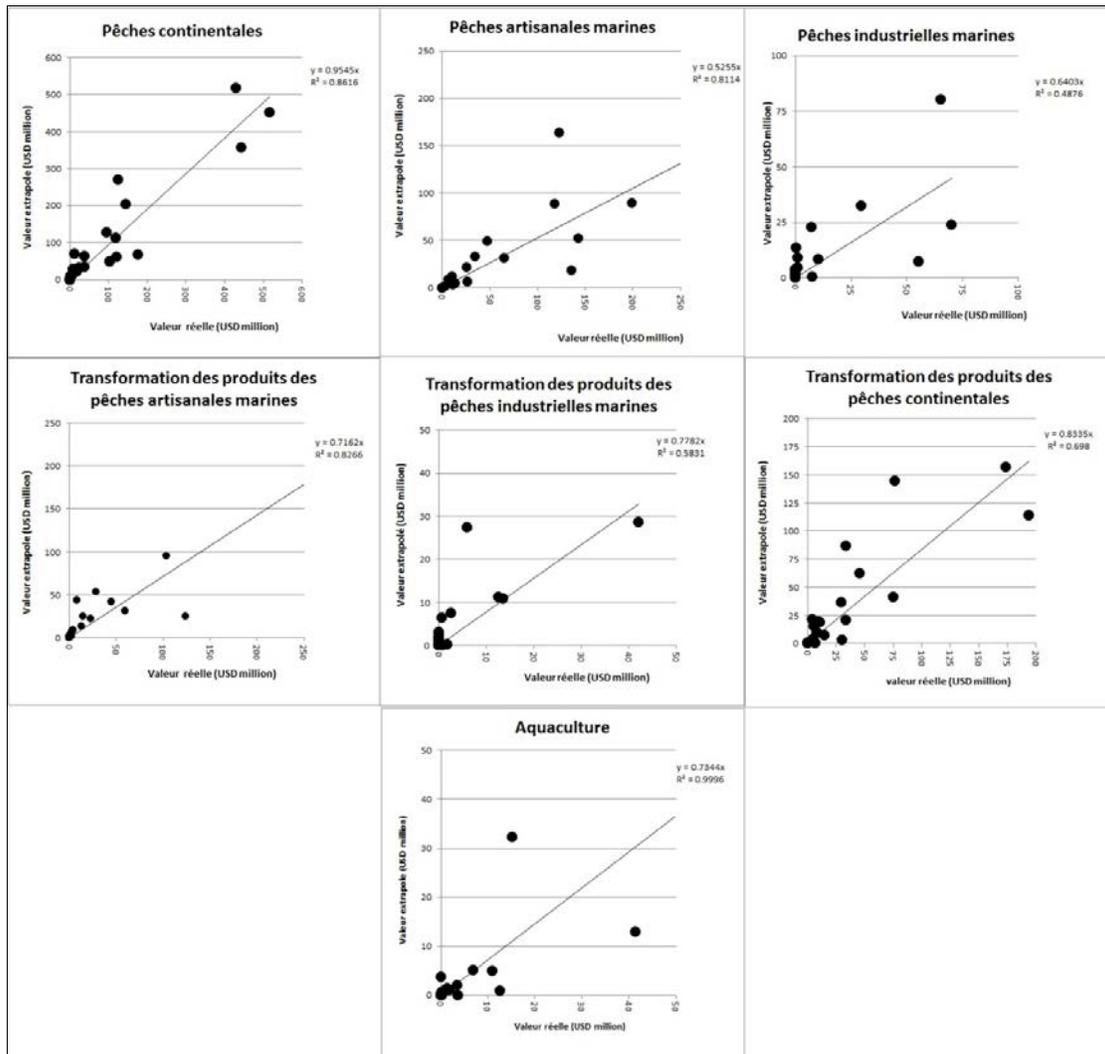


Figure 8. Représentation graphique des VAB extrapolées et réelles dans les pays de l'échantillon

6.5 Calcul de la VAB totale pour les pays non-échantillonnés

La VAB totale par pays a été calculée avec la formule suivante:

$$VAB [sous-secteur] = [pêche] Captures * Prix du poisson * 1000 * Coefficient de calibration * CVA + [aquaculture] Production * Prix du poisson * 1000 * Coefficient de calibration * CVA + [post-capture] Production * Coefficient de transformation * Prix du poisson * 1000 * Coefficient de calibration * CVA + [concession de licences] Captures * Valeur ajoutée$$

7. VALEUR AJOUTÉE BRUTE ET CONTRIBUTION AU PIB POUR L'ENSEMBLE DU CONTINENT AFRICAIN

Les Bureaux des statistiques nationaux sont responsables de l'estimation de la contribution du secteur au PIB. Cependant, les statistiques nationales sur la contribution de la pêche au PIB n'existent que dans quelques pays africains et les différentes méthodes de calcul appliquées conduisent souvent à des résultats qui ne sont pas comparables entre eux. Cette étude a tenté de calculer les chiffres en appliquant des approches types pour tous les pays échantillonnés et non-échantillonnés mais, compte tenu des limites de la méthode d'extrapolation, les données globales chiffrées sur la contribution au PIB et au PIBA présentées dans les sections suivantes sont considérées comme indicatives.

7.1 Contribution au PIB

La valeur ajoutée brute totale du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Afrique estimée par cette étude est de 24 milliards de \$EU ou 1,26 pour cent du PIB de tous les pays africains. Le tableau 32 indique les valeurs par sous-secteur et activité économique. La pêche artisanale marine est le principal contribuant au PIB, suivi de la pêche industrielle marine et de la pêche continentale qui ont presque la même valeur.

Tableau 32. Contribution des pêches et de l'aquaculture au PIB en Afrique par sous-secteur

	Valeur ajoutée brute (millions de \$EU)	Contribution au PIB (%)
PIB totaux des pays africains	1 909 514	
Total des pêches et de l'aquaculture	24 030	1,26
Total pêches continentales	6 275	0,33
Pêches continentales	4 676	0,24
Après capture	1 590	0,08
Licences locales	8	0,00
Total pêches artisanales marines	8 130	0,43
Pêches artisanales marines	5 246	0,27
Après capture	2 870	0,15
Licences locales	13	0,00
Total pêches industrielles marines	6 849	0,36
Pêches industrielles marines	4 670	0,24
Après capture	1 878	0,10
Licences locales	302	0,02
Total aquaculture	2 776	0,15

En Afrique de l'ouest la plus grosse contribution au PIB relève des activités de pêche, principalement dans le sous-secteur des pêches artisanales marines avec des apports globaux élevés au Ghana, en

Mauritanie et en Sierra Leone. En Afrique centrale ce sont les pêches continentales de la République démocratique du Congo et de l'Ouganda et en Afrique australe, les pêches industrielles marines qui avec des apports globaux élevés contribuent majoritairement au PIB (Figure 9).

Les parts de VAB dans les sous-secteurs des pêches dans les pays échantillonnés et non-échantillonnés ont montré une contribution du sous-secteur après capture plus faible que prévue, en particulier pour le sous-secteur des pêches continentales (voir Tableau 33). Comme déjà signalé dans la section 4.3.1, près d'un tiers du total des captures dans les pays échantillonnés, avec une majorité de captures en eaux continentales, résulte être vendu directement par les pêcheurs au point de débarquement ou autoconsommé sans entrer dans la chaîne après capture. Cela pourrait expliquer en partie les faibles valeurs des opérations après capture dans les pays de l'échantillon, qui se reflètent également dans l'extrapolation pour les pays échantillonnés.

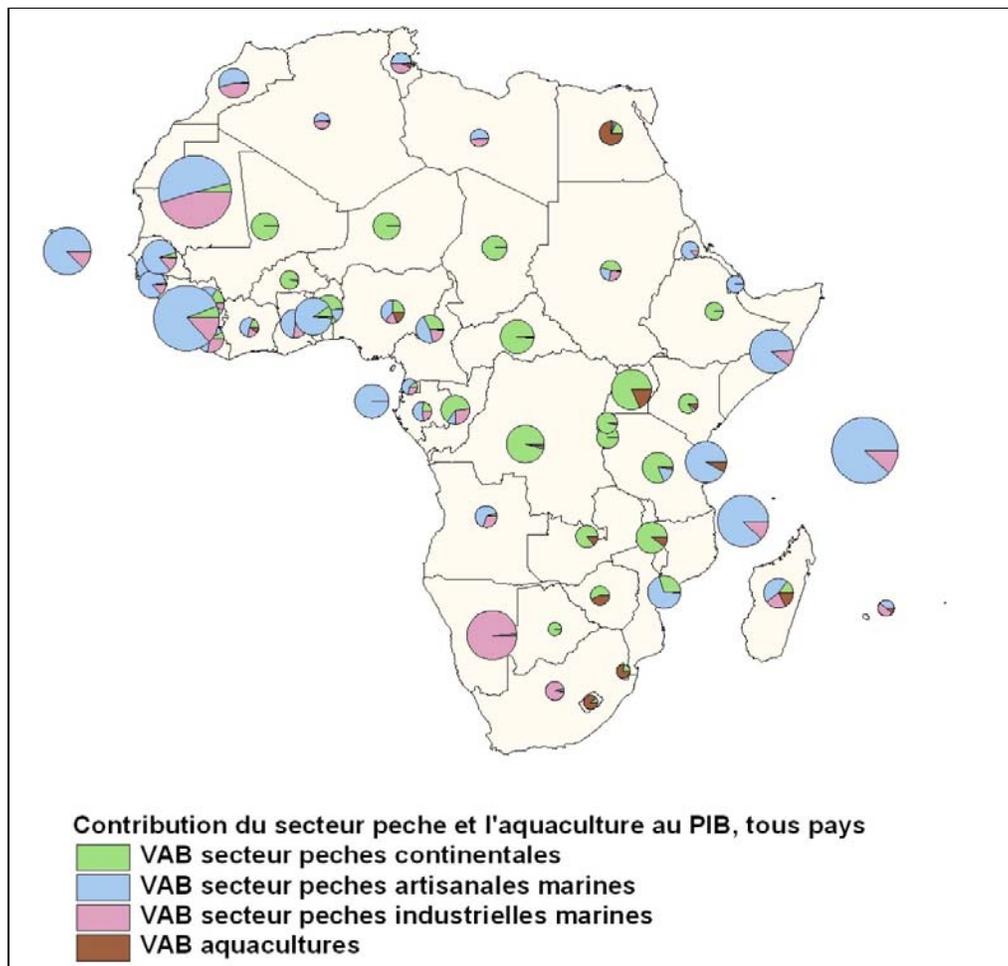


Figure 9. Contribution au PIB par sous-secteur
(la dimension du pâtre indique la contribution totale au PIB)

Tableau 33. Part de VAB dans les sous-secteurs des pays échantillonnés et non-échantillonnés

Sous-secteur	Activité économique	Pays échantillonnés	Pays non-échantillonnés	Tous les pays
		Part au sein du sous-secteur (%)		
Pêches continentales	Pêche	75,8	73,2	74,5
	Après capture	24,1	26,6	25,3
	Licences locales	0,1	0,1	0,1
Pêche artisanales marines	Pêche	59,8	65,8	64,5
	Après capture	40,1	34,0	35,3
	Licences locales	0,1	0,2	0,2
Pêche industrielles marines	Pêche	74,9	67,8	68,2
	Après capture	24,5	27,6	27,4
	Licences locales	0,6	4,6	4,4

Les résultats obtenus combinant des données fournies par les pays de l'échantillon avec des valeurs extrapolées pour les pays non-échantillonnés donnent une indication des valeurs globales du secteur des pêches et de l'aquaculture africaines. Toutefois, la méthode d'extrapolation appliquée a certaines limites et il est reconnu que la valeur réelle des pêches africaines aurait pu être obtenue seulement si tous les pays avaient participé à cette étude. Le calcul de la contribution au PIB incombe aux services nationaux de statistique et aux départements des pêches et de l'aquaculture et pour éviter que les valeurs extrapolées soient considérées et citées comme des valeurs réelles officielles, les chiffres sur la contribution au PIB de chaque pays non-échantillonnés ne sont pas présentés.

7.1.1 Comparaison avec la précédente estimation sur la valeur des pêches africaines

L'étude de la Banque mondiale «La récolte cachée» (2012) a estimé la contribution totale de la pêche et des activités après capture. Dans la figure 10, les données officielles disponibles pour certains pays sur la contribution du secteur des pêches au PIB sont comparées avec les données produites par cette étude et celles de l'étude de la Banque mondiale (définie comme «PIB élargi» comprenant "...les activités économiques en aval dans l'estimation de la contribution à l'économie mondiale des pêches de capture").

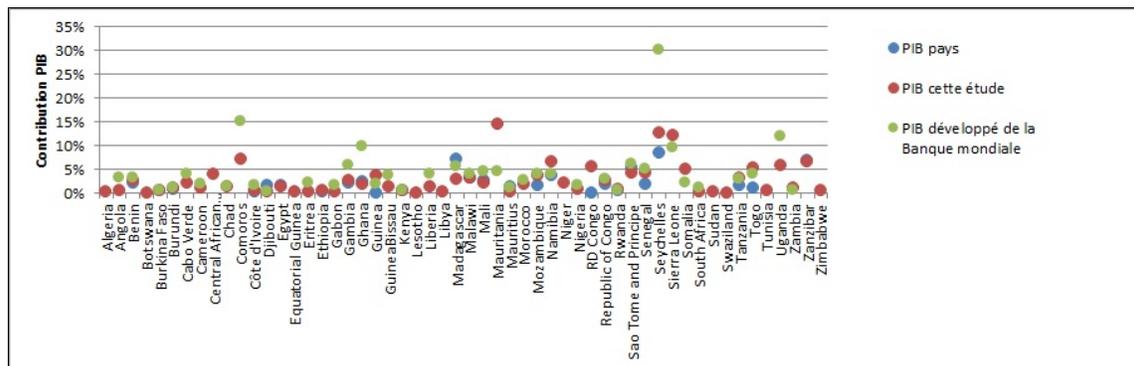


Figure 10. Contribution de la pêche au PIB d'après les sources nationales, cette étude et l'étude de la Banque mondiale

Le modèle général de chacune des trois est plus ou moins le même (si l'on exclut la Guinée, la Mauritanie et les Seychelles). Les estimations de la Banque mondiale sont en général inférieures si on

les compare aux estimations de cette étude (Figure 11), mais cela peut s'expliquer en partie par le fait que la présente étude comprend l'aquaculture.

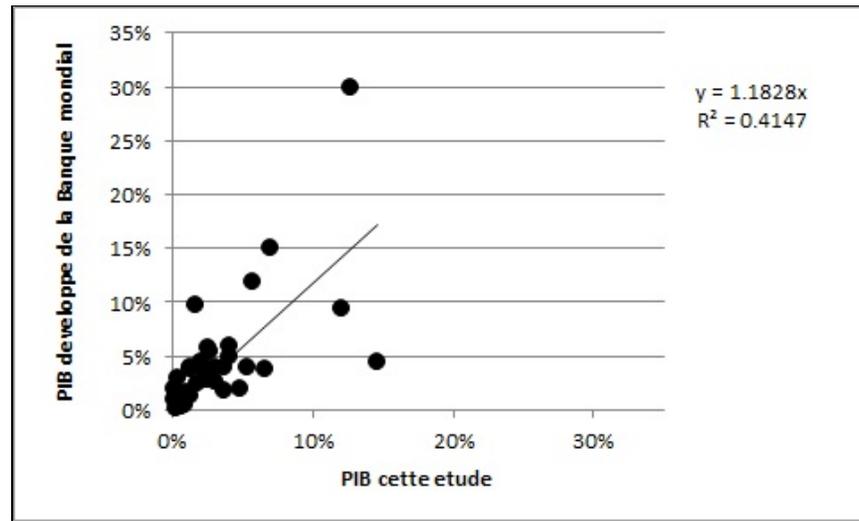


Figure 11. Comparaison entre la contributions au PIB de cette étude et celle de la Banque mondiale (2012)

Le PIB représente la valeur totale de tous les biens et services produits en un an dans un pays et on est en droit de se demander si la contribution au PIB est un bon indicateur de performance du secteur de la pêche vu que sa part peut varier en raison de facteurs externes. Par exemple, si un autre secteur économique important, tel que l'extraction ou la production de pétrole, augmente sa production annuelle de façon spectaculaire, la contribution du secteur de la pêche au PIB montrerait une diminution même si la valeur ajoutée de la pêche est identique voire même a augmenté.

7.2 Contribution des pêches au PIBA

Pour surveiller les résultats du PDDAA en ce qui concerne les pêches et l'aquaculture, la contribution du secteur agricole au PIB/PIBA pourrait être un indicateur important.

La valeur ajoutée du PIBA est compilée par les Bureaux nationaux de statistiques selon la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI). Les données combinées pour les Sections A et B de la CITI (respectivement «agriculture, chasse et forêts» et «pêche») sont compilées par la Division des statistiques de l'ONU. Dans l'ensemble les PIB et PIBA par pays utilisés pour cette étude figurent dans le tableau 45 à l'annexe 3. Cependant, la section «agriculture, chasse et forêts» exclut la transformation des produits de l'agriculture qui sont couverts en vertu de la Section D-15 de la CITI «fabrication de produits alimentaires». Par conséquent, la contribution des pêches au PIBA peut être calculée uniquement comme la part des activités économiques des pêches et de l'aquaculture dans la production de l'agriculture, mais à l'exclusion de la valeur générée par les activités après capture.

La valeur ajoutée totale de la pêche et de l'aquaculture en Afrique est de 17,4 milliards de \$EU. Avec un PIBA total de 288,4 milliards de \$EU, le secteur de la pêche contribue 6 pour cent du PIBA de l'Afrique. La plus forte contribution provient de la pêche artisanale marine contribuant 1,82 pour cent du PIBA total, considérant que la pêche continentale et la pêche industrielle marine ont la même contribution de 1,62 pour cent et que l'aquaculture contribue presque 1 pour cent (voir Tableau 34). La figure 12 montre la contribution au PIBA par sous-secteur.

Tableau 34. Contribution de la pêche et de l'aquaculture au PIBA africain par sous-secteur

	Valeur ajoutée brute (millions de \$EU)	Contribution au PIBA (%)
PIBA total des pays africains	288 392	
VAB totale pêches et aquaculture (à l'exclusion des activités après capture)	17 369	6,02
Pêches continentales	4 676	1,62
Pêches artisanales marines	5 246	1,82
Pêches industrielles marines	4 670	1,62
Aquaculture	2 776	0,96

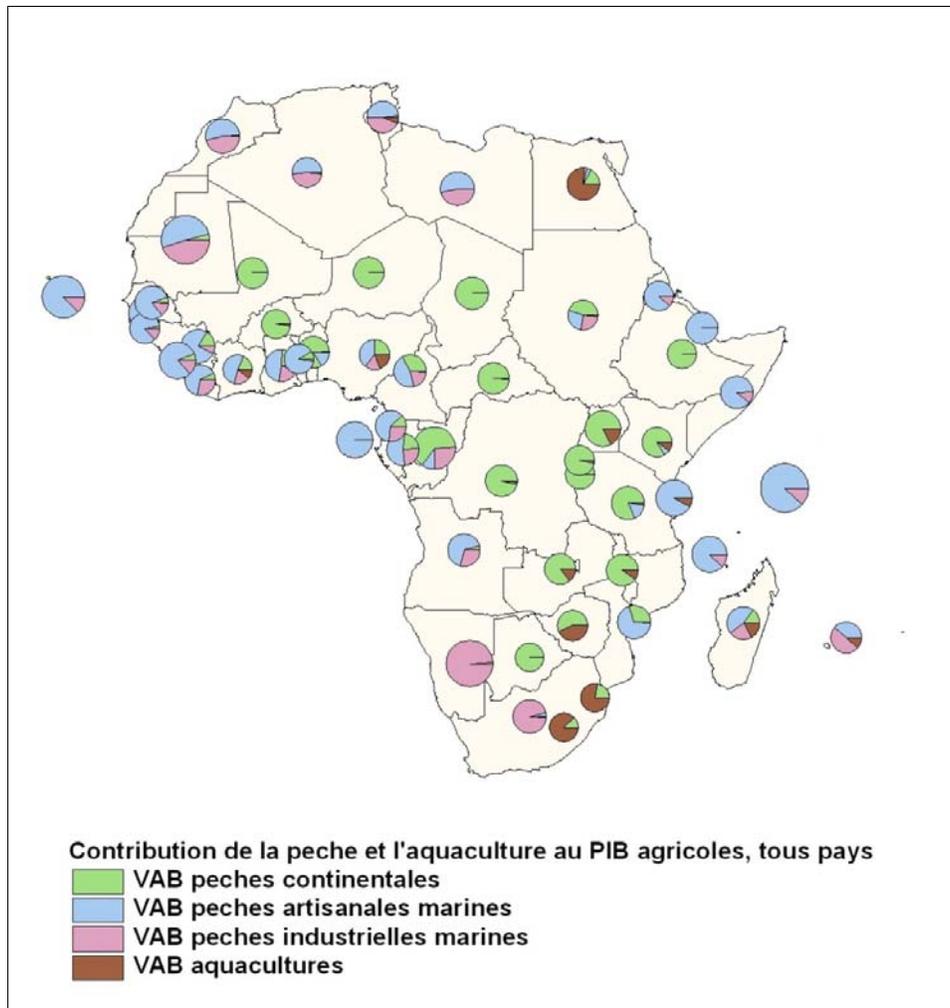


Figure 12. Contribution au PIBA par sous-secteur
(la dimension du pâté indique la contribution totale au PIBA)

7.3 Valeur des accords de pêche entre les pays pratiquant la pêche hauturière et les États africains

La valeur des droits d'accès payés par les pays pratiquant la pêche hauturière (PPPH) pour être autorisés à pêcher dans les Zones économiques exclusives (ZEE) nationales est considérable pour plusieurs pays africains et contribue ainsi à la valeur globale générée par les activités liées à la pêche. Tel que mentionné à la section 4.4, les données sur les droits de licence versés par les flottes étrangères n'étaient pas facilement accessibles aux experts nationaux qui participaient à cette étude. Afin de compléter les données produites par cette étude, le Service des statistiques et de l'information (FIPS) de la Division des politiques et de l'économie de la pêche et de l'aquaculture de la FAO a tenté d'estimer la valeur des accords de pêche (AP) entre États africains et États PPPH. Cependant, puisqu'il s'agissait d'un exercice séparé de l'étude «La valeur des pêches africaines», la valeur obtenue n'a pas été ajoutée pour les résultats définitifs sur la contribution de la pêche au PIB.

Les informations sur les accords de pêche entre l'Union européenne (UE) et les États africains sont accessibles au public sur Internet (Commission européenne, 2013). La valeur totale des accords de pêche de l'UE a été calculée en additionnant les sommes versées par l'Union européenne pour les droits d'accès et les droits de licence payés par les propriétaires de navires. On a supposé que les quotas alloués dans les accords de pêche ont été entièrement pêchés, bien que récemment il y ait eu des cas dans lesquels cela n'est pas produit (Corten, 2014). Contrairement aux accords avec l'Union européenne, les données sur les accords de pêche entre les États non européens et les États africains ont dû être extrapolées vu que très peu d'informations sur ces accords, si toutefois il y en a, sont accessibles au public.

L'extrapolation était basée sur les données de capture 2011 incluses dans la base de données sur les captures globales de la FAO (FAO, 2013), tel que rapporté par les PPPH, les organes régionaux des pêches (par ex. CICTA et CTOI) et certains pays côtiers (par exemple la Guinée-Bissau et la Mauritanie), qui communiquent à la FAO les données sur les captures par des flottes étrangères dans leur zone économique exclusive et les captures identifiées comme non déclarées par les PPPH qui sont entrées dans la base de données FAO. Toutefois, comme certains navires étrangers opèrent conjointement avec des sociétés locales, ce qui rend l'attribution correcte des captures en termes de nationalité plus complexe et le non enregistrement des captures plus facile, les prises des PPPH dans les eaux africaines sont quelque peu sous-estimées. En revanche, il n'a pas été possible de séparer les captures de thon dans les ZEE de celles en haute mer avec une surestimation conséquente des captures des PPPH dans les ZEE des pays africains. La valeur considérable des captures par des pratiques de pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR) n'a pas été couverte car, par définition, la base de données de la FAO n'inclut pas ces captures.

Les captures des PPPH sur le pourtour du continent africain ont été séparées par pays (UE et hors UE), espèces (thon et autres que le thon) et océans (Atlantique et Indien). Les captures de thon par l'Espagne dans l'Atlantique centre-est, qui représentaient plus de 60 pour cent des captures totales de thon par les pays de l'UE dans cette zone, ont été exclues car il a été présumé que la majeure partie d'entre elles ont eu lieu dans la zone économique exclusive espagnole autour des îles Canaries. Deux coefficients ont ensuite été calculés pour les données concernant la flotte de l'UE: a) le ratio entre les captures totales par les PPPH et les captures incluses dans les accords de pêche; et b) la valeur par tonne. Ces coefficients ont été appliqués aux captures des pays non-membres de l'UE à une exception près: la valeur par tonne d'espèces autres que le thon dans l'Atlantique a été réduite d'un tiers vu que les pays non-UE au large de l'Afrique de l'ouest capturent surtout des petits pélagiques de valeur inférieure tandis que la flotte de l'UE a également ciblé les poissons démersaux et les céphalopodes.

Outre les 24 milliards de \$EU générés comme valeur ajoutée par le secteur pêche et aquaculture, en 2011 les pays africains ont perçu un total de plus de 0,4 milliard de \$EU au titre des accords de pêche avec des pays étrangers pêchant dans leurs zones économiques exclusives selon les données officielles disponibles et celles extrapolées qui doivent être considérées comme une estimation prudente (voir Tableaux 34-36, les données estimées figurent en italique).

Tableau 35. Valeur des accords de pêche (AP) entre l'UE et les États africains en 2011

	Océan Atlantique			Océan Indien			Total		
	Captures par les PPPH (t)	Captures couvertes par les AP (t)	Valeur des AP (Euro)	Captures par les PPPH (t)	Captures couvertes par les AP (t)	Valeur des AP (Euro)	Captures par les PPPH (t)	Captures couvertes par les AP (t)	Valeur des AP (Euro)
Thon	57 449	31 500	3 598 000	177 439	98 800	11 723 000	234 888	130 300	15 321 000
Autres que thon	510 129	500 000	155 750 000	5 200	-	-	515 329	500 000	155 750 000
Total	567 578	531 500	159 348 000	182 639	98 800	11 723 000	750 217	630 300	171 071 000

Tableau 36. Valeur estimée des accords de pêche (AP) entre pays ne faisant pas partie de l'UE et États africains en 2011

	Océan Atlantique			Océan Indien			Total		
	Captures par les PPPH (t)	Captures couvertes par les AP (t)	Valeur des AP (Euro)	Captures par les PPPH (t)	Captures couvertes par les AP (t)	Valeur des AP (Euro)	Captures par les PPPH (t)	Captures couvertes par les AP (t)	Valeur des AP (Euro)
Thon	113 660	62 000	7 070 000	34 869	19 500	2 315 000	148 529	81 500	9 385 000
Autres que thon	651 593	640 000	133 130 000	10 865	-	-	662 458	640 000	133 130 000
Total	765 253	702 000	140 200 000	45 734	19 500	2 315 000	810 987	721 500	142 515 000

Tableau 37. Valeur estimée de tous les accords de pêche (AP) avec les États africains en 2011

	Océan Atlantique			Océan Indien			Total			
	Captures par les PPPH (t)	Captures couvertes par les AP (t)	Valeur des AP (Euro)	Captures par les PPPH (t)	Captures couvertes par les AP (t)	Valeur des AP (Euro)	Captures par les PPPH (t)	Captures couvertes par les AP (t)	Valeur des AP (Euro)	Valeur des AP (\$EU) ¹
Thon	171 109	93 500	10 668 000	212 308	118 300	14 038 000	383 417	211 800	24 706 000	33 353 000
Autres que thon	1 161 722	1 140 000	288 880 000	16 065	-	-	1 177 787	1 140 000	288 880 000	389 988 000
Total	1 332 831	1 233 500	299 548 000	228 373	118 300	14 038 000	1 561 204	1 351 800	313 586 000	423 341 000

¹Le taux de change Euro/\$EU appliqué = 1,35

Les captures des PPPH représentaient plus de la moitié du total des captures sur le pourtour du continent Africain depuis 20 ans, entre 1971 et 1991 (voir Figure 13). Après la dissolution de l'URSS, leur part a commencé à diminuer brusquement. Depuis 2001, la part des PPPH s'est stabilisée aux environs de 25 pour cent des captures totales.

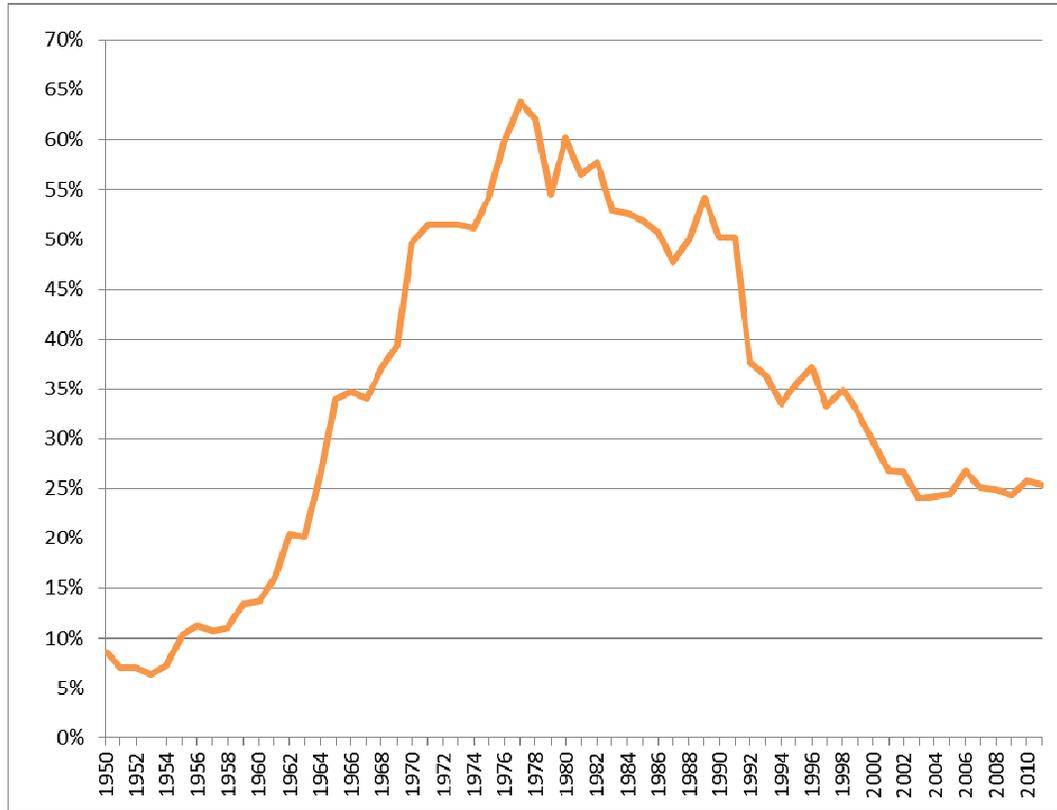


Figure 13. Part des captures des PPPH entre 1950 et 2011 en comparaison des captures totales sur le pourtour du continent africain

Selon cette étude, la valeur totale ajoutée de la pêche marine par les pays africains en 2011 a été de 9,9 milliards⁵ de \$EU (voir le Tableau 31). Cependant, elle provient seulement de 75 pour cent du total des captures sur le pourtour du continent africain. Il a été calculé que si les restant 25 pour cent du total étaient pêchés par les pays africains plutôt que par les PPPH, en théorie, ces captures additionnelles pourraient générer une valeur de 3,3 milliards de \$EU, ce qui est 8 fois plus que l'actuel 0,4 milliard de \$EU que les pays africains retirent des accords de pêche. Toutefois, pour mettre sur pied ou développer leur secteur halieutique de nombreux pays africains auraient besoin d'investissements, de compétences et d'un environnement viable, les captures additionnelles renforceraient également les disponibilités alimentaires et fourniraient des emplois de même qu'elles stimuleraient le secteur de la transformation.

⁵ La valeur ajoutée totale des pêches marines dans les pays africains se serait montée à 15 milliards de \$EU si la valeur après capture avait aussi été incluse. Cependant, comme une partie des captures des PPPH sont transformées dans les pays africains, afin d'éviter la double comptabilisation de la valeur après capture, il a été préféré de calculer l'éventuelle quantité produite par les captures additionnelles considérant seulement la valeur estimée pour la pêche marine, même si le chiffre obtenu peut être une sous-estimation.

8. MÉTHODE POUR EXTRAPOLER L'EMPLOI DES PAYS NON-ECHANTILLONNÉS

La procédure pour extrapoler les données sur l'emploi dans les pays non-échantillonnés se basait sur l'emploi régional moyen par tonne de poissons débarqués/produits par secteur et type d'emploi. Les étapes suivies pour l'extrapolation sont données ci-dessous:

1. Groupe des pays africains couvrant les pêches continentales et l'aquaculture
2. Calcul des moyennes pondérées d'employés par tonne utilisées dans l'extrapolation
3. Calibrage de l'extrapolation
4. Calcul de l'emploi pour les pays non-échantillonnés

8.1 Groupe des pays africains couvrant les pêches continentales et l'aquaculture

En plus des groupes par pêches marines (voir la section 6.1), afin de rendre l'extrapolation de données sur l'emploi pour les pays non-échantillonnés plus complète, deux groupes pour les pêches continentales et l'aquaculture ont été établis. Les groupes couvrant les pêches continentales (Tableau 38) séparent les pays qui encadrent les Grands lacs où la pêche continentale produit de grands volumes, des autres pays. Les pays qui ont augmenté considérablement leur production aquacole au cours des 10 dernières années ont été classés comme pays à «moyen et haut développement», tous les autres comme pays à «faible développement» (Tableau 39). Les cartes et les groupes couvrant les pêches continentales et l'aquaculture sont montrés dans la figure 14.

Tableau 38. Groupes des pêches continentales

Groupe	Pays de l'échantillon	Pays non-échantillonnés	Nombre de pays
Grands lacs	Burundi, République démocratique du Congo, Malawi, Kenya, Mozambique, Tanzanie	Ouganda, Zambie	8
Autres pays avec ou sans littoral dans lesquels les captures continentales sont considérables	Bénin, Burkina Faso, République du Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gambie, Guinée, Madagascar, Mali, Rwanda, Sénégal, Togo	Angola, Botswana, Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Gabon, Ghana, Lesotho, Libéria, Mauritanie, Maroc, Namibie, Niger, Nigeria, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Zimbabwe	31

Tableau 39. Groupe de l'aquaculture

Groupe	Pays de l'échantillon	Pays non-échantillonnés	Nombre de pays
Moyen et haut développement	Côte d'Ivoire, Égypte, Kenya, Madagascar, Malawi, Tanzanie	Ghana, Nigeria, Tunisie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe	12
Faible développement	Bénin, Burkina, Burundi, République démocratique du Congo, République du Congo., Éthiopie, Gambie, Guinée, Mali, Île Maurice, Mozambique, Rwanda, Sénégal, Togo, Zanzibar	Algérie, Angola, Cameroun, République Centrafricaine, Guinée équatoriale, Érythrée, Gabon, Lesotho, Libéria, Libye, Maroc, Namibie, Niger, Seychelles, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan, Swaziland	33

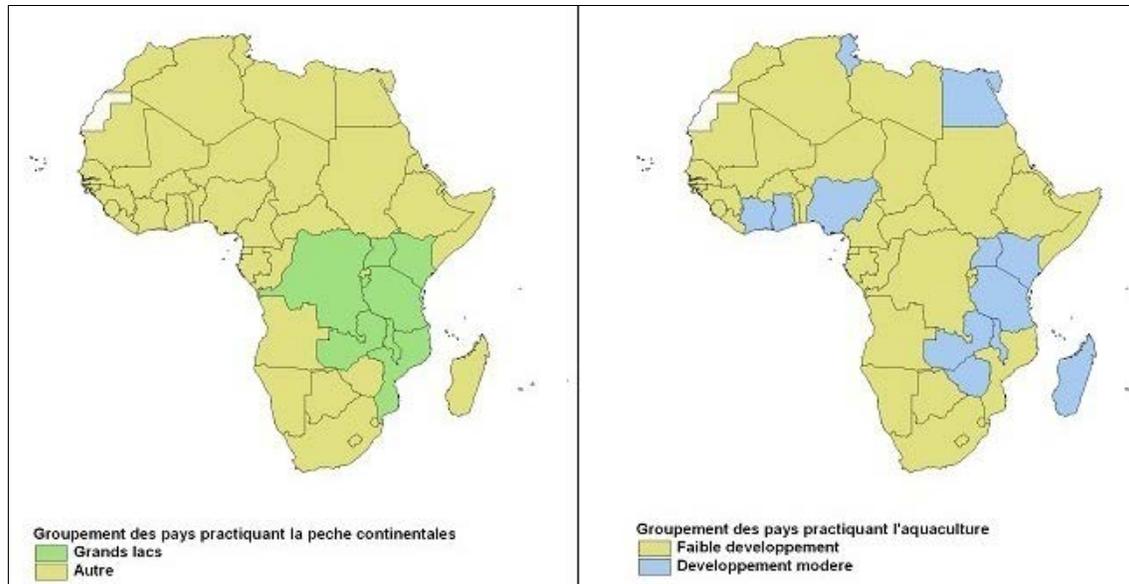


Figure 14. Groupe des pays couvrant les pêches continentales et l'aquaculture

8.2 Calcul des moyennes pondérées d'employés par tonne utilisées dans l'extrapolation

La gamme de données sur l'emploi fournie par les pays de l'échantillon était plus restreinte que celle des prix à la production. Cela a permis l'extrapolation de données spécifiques pondérées sur le nombre d'employés par tonne de poissons capturés/produits par le groupe des pays. Les données par sous-secteur et groupe de pays, sont présentées dans les tableaux 40-42.

Tableau 40. Employés par tonne de poisson capturé dans les pêches continentales

Groupe des pêches continentales	Nombre de pêcheurs par tonne		Nombre de transformateurs des produits de la pêche par tonne	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Grands lacs	0,71	0,02	0,19	0,37
Autres	1,21	0,08	0,08	0,24

Tableau 41. Employés par tonne de poisson capturé dans les pêches marines

Groupe des pêches marines	Sous-secteur	Nombre de pêcheurs par tonne		Nombre de transformateurs des produits de la pêche par tonne	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Pays arabes	Artisanal	0,76		0,43	0,02
	Industriel	0,95		0,03	0,01
Courant des Canaries	Artisanal	0,22	0,00	0,02	0,09
	Industriel	0,05		0,06	0,12
Courant de Guinée	Artisanal	0,38	0 00	0,17	0,60
	Industriel	0,08		0,56	0, 2
Courant de Benguela*	Artisanal	0,66		0,26	0,20
	Industriel	0,29		0,02	0,04
Courant Agulhas +Somali Current	Artisanal	1,30	0,03	0, 9	0, 1
	Industriel	0,09		0,01	0,01

*Les valeurs pondérées de tous les pays de l'échantillon ont été appliquées au groupe du Courant de Benguela.

Tableau 42. Employés par tonne de poisson produite dans l'aquaculture

Groupe de l'aquaculture	Hommes par tonne	Femmes par tonne
Moyen et haut développement	0,61	0,01
Faible développement	1,04	0,75

8.3 Calibrage de l'extrapolation

L'extrapolation a été calibrée en comparant les valeurs extrapolées et les valeurs réelles pour les pays de l'échantillon. Les coefficients de calibrage ont été obtenus en comparant les représentations graphiques sur l'emploi extrapolé et le véritable emploi dans les pays de l'échantillon (Figures 15-18). Le coefficient de calibrage a alors été estimé comme coefficient 1/corrélation⁶. Les coefficients de calibrage obtenus (Tableau 43) ont par la suite été appliqués pour correction.

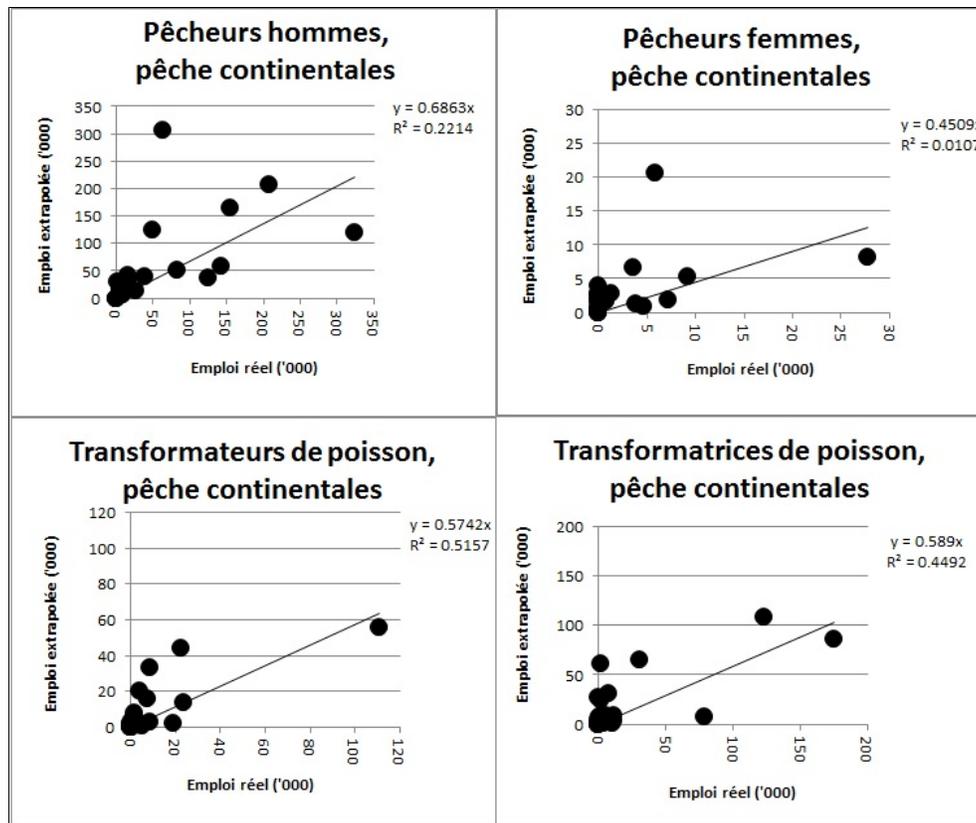


Figure 15. Représentation graphique du calibrage pour les pêches continentales

⁶À l'exception des employées (femmes) dans le secteur aquacole.

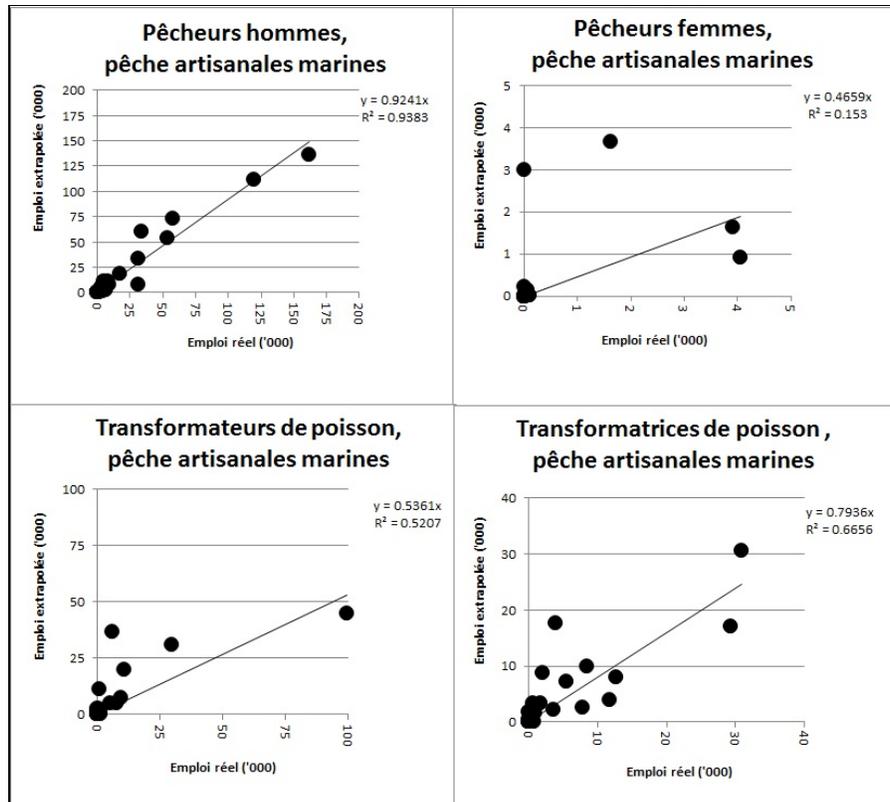


Figure 16. Représentation graphique du calibrage pour les pêches les pêches artisanales marines

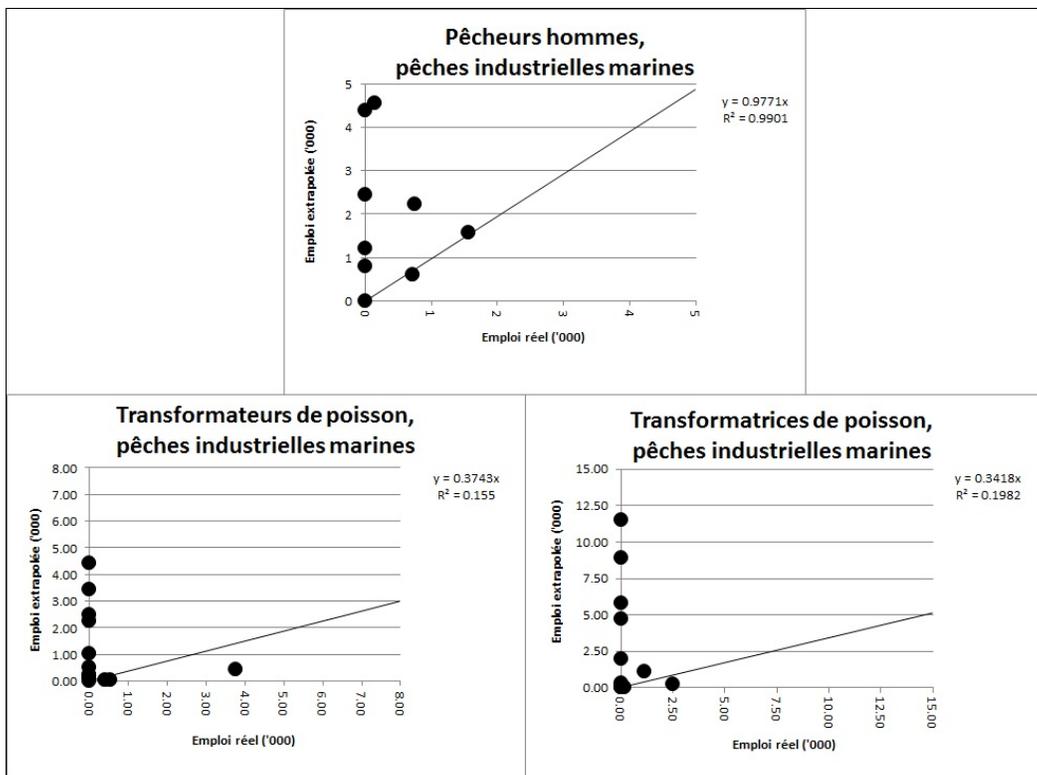


Figure 17. Représentation graphique du calibrage pour les pêches industrielles marines

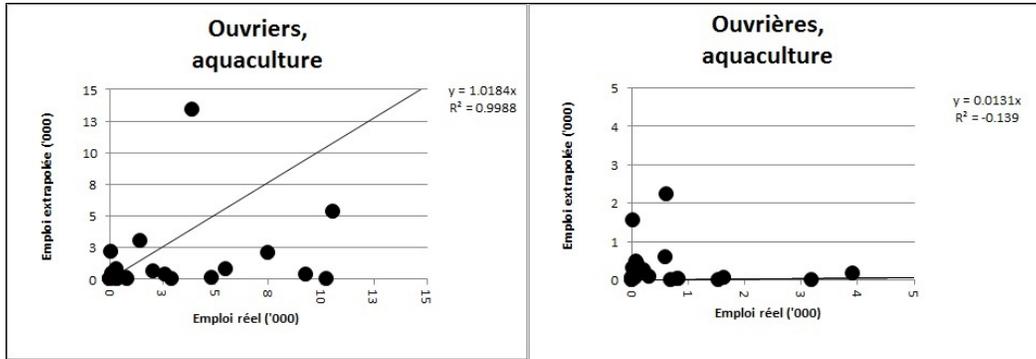


Figure 18. Représentation graphique du calibrage pour l'aquaculture

Tableau 43. Coefficients de calibrage utilisé dans l'extrapolation de l'emploi

Type d'emploi et sous-secteur	Coefficient de calibrage
Pêcheurs (hommes) dans le secteur des pêches continentales	1,46
Pêcheurs (femmes) dans le secteur des pêches continentales	2,22
Transformateurs des produits de la pêche (hommes) pêches continentales	1,74
Transformateurs des produits de la pêche (femmes) pêches continentales	1,70
Pêcheurs (hommes) dans le secteur des pêches artisanales marines	1,08
Pêcheurs (femmes) dans le secteur des pêches artisanales marines	2,19
Transformateurs des produits de la pêche (hommes) pêches artisanales marines	1,87
Transformateurs des produits de la pêche (femmes) pêches artisanales marines	1,26
Pêcheurs (hommes) dans le secteur des pêches industrielles marines	1,02
Transformateurs des produits de la pêche (hommes) pêches industrielles marines	2,67
Transformateurs des produits de la pêche (femmes) pêches industrielles marines	2,93
Ouvriers (hommes) dans le secteur aquacole	0,98

8.4 Calcul de l'emploi pour les pays non échantillonnés

Les nombres de pêcheurs et transformateurs des produits de la pêche hommes/ femmes par sous-secteur pour les pays non-échantillonnés ont été obtenus à l'aide de la formule suivante:

$$\text{Emploi extrapolé} = \text{Captures/Production} * \text{Coefficient employés par tonne} * \text{Coefficient de calibrage}$$

9 EMPLOI DANS LE SECTEUR DES PÊCHES EN AFRIQUE

9.1 Emploi par sous-secteur

Sur tout le continent, le secteur des pêches et de l'aquaculture emploie 12,3 millions de personnes. Le tableau 44 résume les chiffres et les parts globaux par sous-secteur et au sein de chaque sous-secteur. La moitié des 12,3 millions de personnes employées dans l'ensemble du secteur de la pêche sont des pêcheurs, et 4,9 millions (42,4 pour cent) sont des transformateurs des produits de la pêche et 0,9 million (7,5 cent) sont engagés dans la pisciculture. Plus de la moitié des pêcheurs (55 pour cent) sont employés dans les pêches continentales, tandis que le plus grand nombre de transformateurs (42 pour cent) travaille dans le secteur de la pêche artisanale marine suivie par 30 pour cent dans la pêche continentale et 28 pour cent dans la pêche industrielle.

Tableau 44. Emploi par sous-secteur

	Nombre d'employés (milliers)	Part du sous- secteur (%)	Part au sein du sous-secteur (%)
Emploi total	12 269		
Total pêches continentales	4 958	40,4	
Pêcheurs	3 370		68,0
Transformateurs	1 588		32,0
Total pêches artisanales marines	4 041	32,9	
Pêcheurs	1 876		46,4
Transformateurs	2 166		53,6
Total pêches industrielles marines	2 350	19,2	
Pêcheurs	901		38,4
Transformateurs	1 448		61,6
Travailleurs du secteur aquacole	920	7,5	

On peut noter des différences régionales importantes, avec des pourcentages de transformateurs plus élevés en Afrique de l'ouest et du sud et des pourcentages inférieurs en Afrique de l'est (Figure 19).

La part des transformateurs dans le sous-secteur des pêches continentales résulte considérablement plus faible que dans les sous-secteurs des pêches artisanales marines (Tableau 44). Comme nous l'avons déjà signalé pour l'extrapolation de la valeur ajoutée brute, cela peut en partie provenir du fait que de faibles quantités de captures continentales entrent dans la chaîne des valeurs de la transformation comme vendues directement par les pêcheurs au point de débarquement ou autoconsommées par les pêcheurs dans les pays de l'échantillon.

Les résultats sur l'emploi doivent être regardés avec prudence vu qu'ils se fondent sur des données rapportées par les 23 pays de l'échantillon mais sont extrapolés pour les 31 pays africains restant. Pas tous les facteurs "employés par tonne" appliqués ne sont suffisamment fiables à cause du manque de données disponibles dans certains pays échantillonnés. Collecte des données sur l'emploi incombe aux services nationaux de statistique et aux départements des pêches et de l'aquaculture et, pour éviter que les valeurs extrapolées soient considérées et citées comme des valeurs réelles officielles, les

chiffres sur l'emploi de chaque pays non-échantillonnés ne sont pas été inclus dans cette deuxième version de la publication.

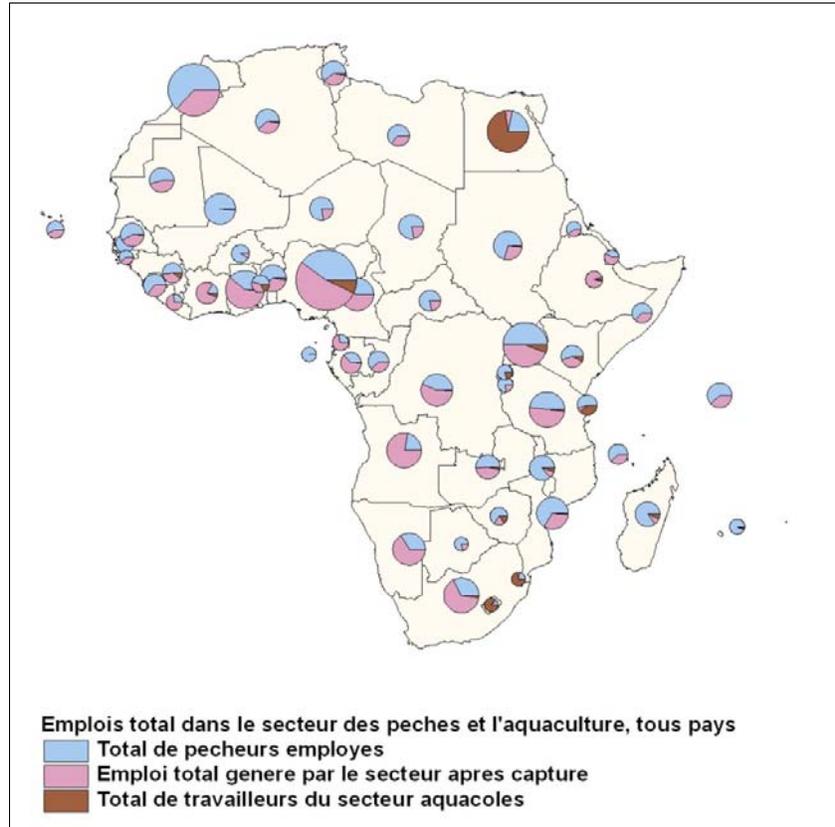


Figure 19. Emploi par type de travail
(la dimension du pâtre indique la main-d'œuvre totale)

9.1.1 Comparaison avec les données sur l'emploi provenant d'autres sources

Les données sur l'emploi par pays, selon les calculs de cette étude pour 2011 sont comparées dans les figures 20 et 21 avec les données officielles signalées et compilées par la FAO pour 2010 et publiées, regroupées par continent, dans l'édition 2012 de la FAO «*La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*» (FAO, 2012). Le nombre total de pêcheurs et travailleurs du secteur aquacole estimé par cette étude a résulté nettement plus élevé (1,6 et 6 fois respectivement). Par conséquent, les données de la FAO sur l'emploi, telles que publiées dans le dernier «*La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*» (FAO, 2014) ont été sensiblement revues à la hausse (voir Tableau 2).

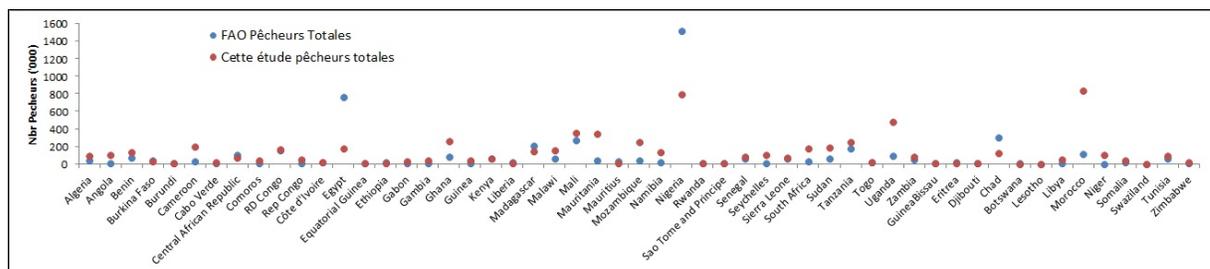


Figure 20. Comparaison du nombre total de pêcheurs dans les données FAO et dans cette étude

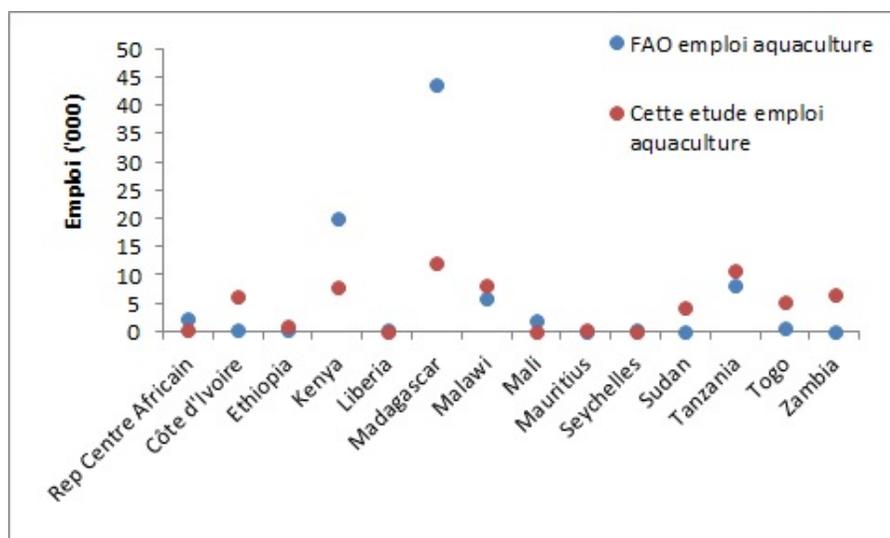


Figure 21. Comparaison des données présentées par la FAO et par cette étude sur le nombre total de travailleurs du secteur aquacole

La participation directe d'experts nationaux de 23 pays a permis à cette étude de découvrir des informations qui, dans certains cas, n'avaient pas systématiquement été communiquées à la FAO lors de la soumission annuelle des données sur l'emploi. En revanche, l'inclusion de l'Égypte, qui à elle seule contribue plus de 70 pour cent de la production aquacole africaine globale, parmi les pays échantillonnés peut avoir eu un impact positif sur les chiffres concernant les travailleurs du secteur aquacole.

Selon l'étude de la Banque mondiale (2012), le secteur de la pêche emploie 25,4 millions de personnes en Afrique, dont 7,4 millions sont des artisans-pêcheurs, 0,4 des pêcheurs industriels et 17,6 des employés dans les activités après capture. Ces chiffres ont été estimés appliquant le taux global de captures par pêcheur⁷ fourni seulement par quatre pays africains (Ghana, Mozambique, Nigeria et Sénégal), dans lesquels la pêche est une activité importante et traditionnelle. En comparant les estimations tirées des deux études, on peut noter que dans l'étude de la Banque mondiale, le nombre de pêcheurs est plus élevé, mais pas excessivement (+ 27 pour cent), que dans cette étude, alors que le nombre d'employés du secteur après capture est plus de 3 fois supérieur.

Dans l'étude de la Banque mondiale, l'emploi dans le secteur après capture a été estimé en appliquant les coefficients mondiaux suivants à/aux l'après capture/pêcheurs: 2,0 pour les pêches continentales, 2,7 pour les pêches artisanales marines et 3,56 pour les pêches industrielles marines. Cette méthode d'estimation de l'emploi est plutôt grossière, dû au fait que le ratio entre les pêcheurs et les transformateurs est très différent à l'échelle mondiale ainsi que dans différentes régions d'Afrique (voir Tableaux 40-42). Toutefois, cet aspect et le faible nombre de pays utilisés dans l'étude de la Banque mondiale peuvent partiellement expliquer la grande différence dans les estimations du nombre total d'emplois après capture entre les deux études.

9.2 Emploi des femmes par genre

Plus du quart de la population active dans le secteur de la pêche africaine est de sexe féminin (Tableau 45). La grande majorité des femmes est employée dans les activités après capture (91,5 pour cent), 7,2 pour cent travaillent comme pêcheurs (surtout dans les pêches continentales mais

⁷ Taux de captures global par pêcheur: 0,6-0,8 tonnes/an dans les pêches continentales; 2,5 tonnes/an dans les pêches artisanales marines et 25,7 tonnes/an dans les pêches industrielles marines.

aucune femme n'est signalée dans la pêche industrielle marine) et seulement 1,3 pour cent dans le secteur aquacole. Une représentation graphique de l'emploi féminin est donnée à la figure 22.

Tableau 45. Emploi par genre

	Hommes (milliers)	Femmes (milliers)	Femmes (%)
Grand total	8 917	3 352	27,3
Total pêches continentales	3 632	1 326	26,7
Pêcheurs	3 143	227	6,7
Transformateurs	489	1 099	69,2
Total pêches artisanales marines	4 041	961	23,8
Pêcheurs	1 861	15	0,8
Transformateurs	1 220	946	43,7
Total pêches industrielles marines	1 328	1 021	43,5
Pêcheurs	901	0	0
Transformateurs	427	1 021	70,5
Travailleurs du secteur aquacole	876	44	4,8

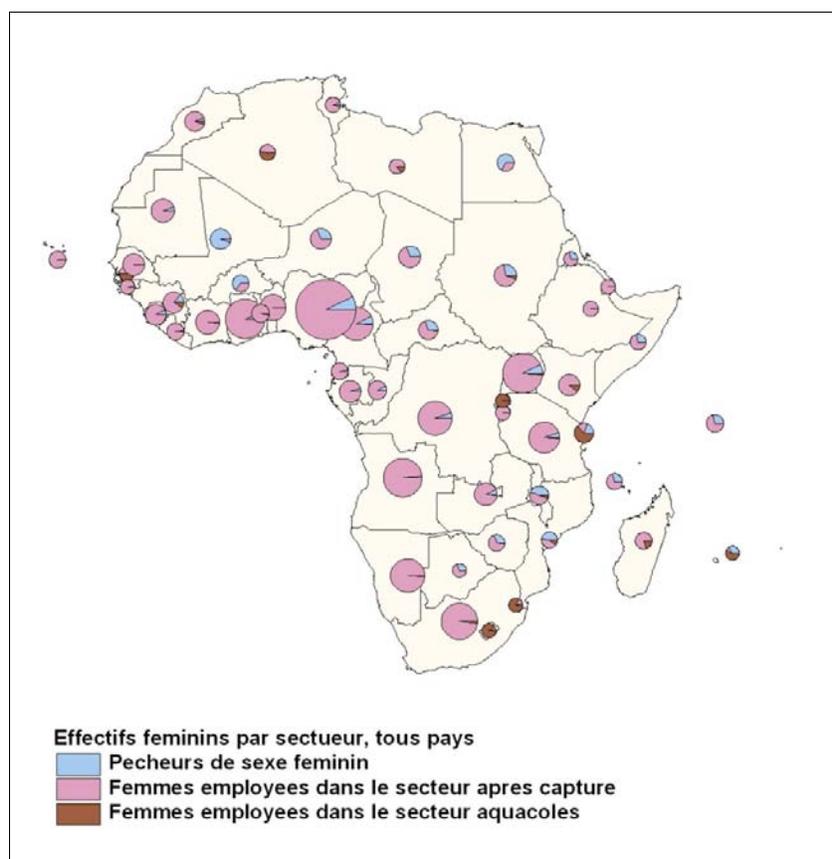


Figure 22. Emploi des femmes par type de travail
(la dimension du pâtre indique la main-d'œuvre féminine totale)

10. DÉFIS RENCONTRÉ ET RECOMMANDATIONS

Les résultats de l'étude fournissent une vue d'ensemble du secteur, soulignant l'importance de la pêche et de l'aquaculture en Afrique. Cependant, plusieurs défis ont été rencontrés au cours de l'étude, principalement liés à la disponibilité de données, notamment:

- les prix du poisson, fournis par les pays comme valeur de première vente semblaient élevés dans certains cas et cela pourrait résulter d'un mélange de prix à bord et de prix de marché rapporté par quelques pays;
- les informations disponibles sur les économies de la pêche et de l'aquaculture, qui sont essentielles pour l'estimation de la valeur ajoutée, sont très limitées dans la plupart des pays;
- peu de données sont disponibles sur le secteur après capture et cela pourrait expliquer une éventuelle sous-estimation de la valeur produite par le secteur;
- dans le questionnaire, les données sur la concession de licences aux flottes locales et étrangères ont été requises. Cependant, comme quelques pays seulement ont communiqué les données sur les flottes étrangères et d'une manière très vague, il a été décidé de les exclure des résultats et de chercher à obtenir une estimation de la valeur des accords de pêche entre PPPH et États africains par le biais d'autres sources.

Ces défis ont été reconnus par l'Atelier NFFP (Bruxelles, Belgique, 31 octobre– 1^{er} novembre 2013) qui avait pour but de discuter la méthodologie adoptée et de valider les résultats préliminaires de l'étude. L'Atelier a fait une série de suggestions à l'équipe de l'étude sur comment négocier avec les données douteuses qui sont reflétées dans cette dernière version de l'étude, et a émis quelques recommandations générales sur ce qui devrait être fait pour améliorer les données socio-économiques sur les pêches et l'aquaculture en Afrique. Les principales recommandations étaient:

- cette étude au niveau continental a exigé du temps et des efforts considérables, et il est peu probable qu'elle puisse être répétée à intervalles réguliers. Par conséquent, des mécanismes institutionnels devraient être développés au niveau national et régional pour compiler des données socio-économiques avec les mêmes méthodes que celles employées dans la présente étude;
- une étude similaire pourrait être exécutée au niveau des ORP, visant par la même occasion à perfectionner la méthodologie;
- les améliorations dans les systèmes nationaux de collecte des données devraient être liées à la «*Stratégie panafricaine sur l'amélioration des données sur la pêche et l'aquaculture, leur analyse et leur diffusion*» élaborée dans le cadre de l'Union africaine (UA) en parallèle avec cette étude;
- les données sur les économies des opérations de pêche et le secteur de la transformation rassemblées au niveau national devraient également inclure l'information sur les coûts de production des différents types de pêche de manière à pouvoir comparer les coefficients de valeur ajoutée au niveau régional et établir des critères, de même que des données détaillées sur les volumes et les valeurs dans la chaîne des valeurs après capture;
- le personnel chargé des statistiques dans les institutions nationales et régionales devrait être formé sur la collecte et l'analyse des données nécessaires pour estimer la contribution du secteur des pêches et de l'aquaculture au PIB et à l'emploi;
- l'accès à l'information sur les accords de pêche avec les PPPH et les opérations de pêche par les flottes étrangères devraient être facilités;
- un ou des groupe(s) de travail sur les statistiques des pêche et de l'aquaculture devrait(ent) être constitué(s) au niveau continental et/ou des ORP pour partager la connaissance et établir des critères, liant ce processus à la «*Stratégie panafricaine sur l'amélioration des données sur la pêche et l'aquaculture, leur analyse et leur diffusion*»;
- les liaisons entre l'UA et la FAO dans le domaine des statistiques de la pêche devraient être renforcées.

RÉFÉRENCES

- Corten, A.** 2014. EU-Mauritania fisheries partnership in need of more transparency. *Marine Policy*, 49: 1-11.
- de Graaf, G. J., Grainger, R. J. R., Westlund, L., Willmann, R., Mills, D., Kelleher, K., & Koranteng, K.** 2011. The status of routine fishery data collection in Southeast Asia, central America, the South Pacific, and West Africa, with special reference to small-scale fisheries. *ICES Journal of Marine Science*, 68: 1743–1750
- European Commission.** 2013. Bilateral agreements with countries outside the EU. In: *European Commission* [online]. [Cited November 2013].
<http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/international/agreements>
- FAO.** 2010. *The State of World Fisheries and Aquaculture 2010*. Rome. 197 pp.
- FAO.** 2012. *The State of World Fisheries and Aquaculture 2012*. Rome. 209 pp.
- FAO.** 2013. Statistics. Capture production 1950–2011. In: *FAO Fisheries and Aquaculture Department* [online]. <http://www.fao.org/fishery/statistics/en>
- FAO.** 2014. *The State of World Fisheries and Aquaculture 2014*. Rome. 223 pp.
- Gillett, R.** 2009. *Fisheries in the economies of Pacific island countries and territories*. Mandaluyong City, Philippines: Asian Development Bank. 484 pp.
- Kébé, M. & Tallec, F.** 2006. *Contribution of fisheries sector to national economies (West and Central Africa)*. Sustainable Fisheries Livelihoods Programme (SFLP) in West Africa. Cotonou, Benin. Impression AGCom.
- United Nations Statistics Division.** 2013. GDP and its breakdown at current prices in US Dollars. *National Accounts Main Aggregates Database* [online]. [Cited May 2013].
<http://unstats.un.org/unsd/snaama/dnllist.asp>
- World Bank.** 2012. *Hidden harvest: the global contribution of capture fisheries*. Washington DC. 92 pp.

ANNEXE 1. LISTE DE CONTRIBUANTS NATIONAUX**BÉNIN**

Edgard Divadi
Ministère de l'agriculture de l'élevage et de la pêche (MAEP)
Cotonou

Herman Gangbazo
Direction des pêches
Cotonou

BURKINA FASO

Félix Bonkougou
Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)
Ouagadougou

Henri Zerbo
Ministère de l'agriculture, hydro et ressources halieutiques
Ouagadougou

BURUNDI

Lydia Bukuru
Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi (ISTEEBU)
Bujumbura

Joseph Ndikumana
Ministère de l'agriculture de l'élevage et de la pêche (MAEP)
Bujumbura

CONGO, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU

Alain Mahunina
Service national de promotion et de développement de la pêche (SENADEP)
Kinshasa

Sylvain Tusanga Mukanga
Ministère de l'agriculture et du développement rural
Kinshasa

CONGO, RÉPUBLIQUE DU

Apollinaire Mananga Sangtou
Direction générale du plan et de la statistique
Brazzaville

Jean Samba
Ministère de la pêche et de l'aquaculture
Brazzaville

CÔTE D'IVOIRE

Ahuatchy Kodjo
Ministère des ressources animales et halieutiques
Abidjan

Tomepka Ligbet
Institut national de la statistique (INS)
Abidjan

DJIBOUTI

Idris Nour Elmi
Ministère de l'agriculture
Djibouti

ÉGYPTE

Ahmed Salem
General Authority for Fish Resources Development (GAFRD)
Le Caire

ÉTHIOPIE

Beyene Haile Habekiristos
Central Statistical Agency
Addis Ababa

Brook Lemma-Mamarou
Addis Ababa University
Addis Ababa

GAMBIE

Salifu Ceesay
Ministry of Fisheries, Water Resources and National Assembly Matters
Banjul

Alieu Saho
Gambia Bureau of Statistics
Banjul

GUINÉE

Mamadou Moussa Diallo
Observatoire national des pêches
Conakry

Sekou Dioubate
Ministère du Plan
Conakry

KENYA

Paul Maina Nderitu
Kenya National Bureau of Statistics
Nairobi

Peter Mateta Nzungi
Ministry of Fisheries
Nairobi

MADAGASCAR

Rado Rakotoarisoa
Ministère de la pêche et des ressources halieutiques
Antananarive

Njaka Ratsimanarisoa
Ministère de la pêche et des ressources halieutiques
Antananarive

MALAWI

Elizabeth Chikoti
National Statistical Office
Lilongwe

Friday Njaya
Department of Fisheries
Lilongwe

MALI

Alhousseyni Sarro
Direction nationale de la pêche
Bamako

Soumana Traore
Institut national de la statistique
Bamako

MAURICE

Sadun Khadun
Ministry of Fisheries
Port Louis

MOZAMBIQUE

Eugenio de Amarante Antonio
Ministério das Pescas
Maputo

Oswaldo Gaspar
Ministério das Pescas
Maputo

RWANDA

Bertrand Dushimayezu
Ministry of Agriculture and Animal Resources
Kigali

Wilson Rutaganira
Ministry of Agriculture and Animal Resources
Kigali

SAO TOMÉ ET PRINCIPE

Etienne Anibal
Direção das Pescas
São Tomé

Graciano Do Espirito Costa
Ministério da Agricultura, Pesca e Desenvolvimento Rural
São Tomé

SÉNÉGAL

Moustapha Deme
Centre de recherches océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT)
Dakar

TOGO

Koffi Adoli
Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN)
Lomé

Kossi Sedzro
Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
Lomé

LA RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

Lilian Joshua Ibengwe
Ministry of Livestock and Fisheries Development
Dar es Saalam

Gabriel Kulomba Simbila
National Accounts Statistics
Dar es Salaam

Zanzibar

Hamad Said Khatib
Department of Marine Resources
Zanzibar

Bakari Kitwana Makame
Office of Chief Government Statistician
Zanzibar

ANNEXE 2. TAUX DE CHANGE

Tableau 46. Année de référence et taux d'échange pour les pays de l'échantillon

Pays	Année de référence	Monnaie nationale par \$EU
Bénin	2010	0,002080
Burkina Faso	2008	0,002130
Burundi	2008	0,000846
Congo, république démocratique du	2008	0,001800
Congo, république du	2011	0,002200
Côte d'Ivoire	2009	0,002130
Djibouti	2010	0,005690
Égypte	2011	0,175000
Éthiopie	2011	0,054167
Gambie	2011	0,037118
Guinée	2010	0,000180
Kenya	2011	0,011429
Madagascar	2011	0,000470
Malawi	2012	0,004545
Mali	2010	0,002080
Île Maurice	2010	0,032600
Mozambique	2011	0,028000
Rwanda	2011	0,001690
São Tomé et Príncipe	2011	0,000053
Sénégal	2010	0,002080
Tanzanie	2011	0,000630
Togo	2010	0,002080
Zanzibar	2011	0,000630

Source: <http://www.xe.com/>

ANNEXE 3. PIB ET PIBA TOTAL POUR TOUS LES PAYS

Tableau 47. PIB et PIBA total par pays

Pays	Année de référence	PIB (US\$ millions)	PIBA (US\$ millions)
Afrique du Sud	2011	408 237	10 057
Algérie	2011	198 735	13 744
Angola	2011	104 332	9 692
Bénin	2010	6 558	2 367
Botswana	2011	17 328	315
Burkina Faso	2008	8 351	3 413
Burundi	2008	1 612	812
Cameroun	2011	26 410	5 206
Cap Vert	2011	1 889	196
Rép. Centrafricaine	2011	2 196	1 248
Comores	2011	610	283
Congo, Rép. dém. du	2008	11 933	7 328
Congo, Rép. du	2011	13 240	448
Côte d'Ivoire	2009	23 043	6 020
Djibouti	2010	1 129	49
Égypte	2011	231 222	32 232
Érythrée	2011	2 609	379
Éthiopie	2011	30 247	14 031
Gabon	2011	24 146	1 170
Gambie	2011	1 225	231
Ghana	2011	39 200	10 040
Guinée	2010	5 233	1 226
Guinée Bissau	2011	914	523
Guinée équatoriale	2011	16 139	421
Kenya	2011	34 059	9 700
Lesotho	2011	2 443	214
Libéria	2011	1 147	609
Libye	2011	62 360	1 163
Madagascar	2011	9 844	2 866
Malawi	2012	5 966	1 800
Mali	2010	9 400	4 128
Mauritanie	2011	4 443	690
Île Maurice	2010	9 714	405
Maroc	2011	100 257	14 036
Mozambique	2011	12 823	3 885
Namibie	2011	12 641	1 022
Niger	2011	6 381	2 530
Nigeria	2011	245 229	80 225
Rwanda	2011	6 377	2 044

São Tomé et Príncipe	2011	264	42
Sénégal	2010	12 858	2 144
Seychelles	2011	1 014	23
Sierra Leone	2011	2 897	1 642
Somalie	2011	1 067	699
Soudan	2011	56 015	13 717
Swaziland	2011	4 090	306
Tanzanie	2011	23 615	6 538
Tchad	2011	10 450	1 424
Togo	2010	3 173	1 158
Tunisie	2011	46 332	4 101
Ouganda	2011	19 271	4 507
Zambie	2011	19 219	3 749
Zanzibar	2011	762	208
Zimbabwe	2011	8 865	1 388
TOTAL		1 909 514	288 392

Source: Nations Unies, Division des statistiques, 2013.

ANNEXE 4. DÉFINITION DES PARAMÈTRES UTILISÉS POUR L'EXTRAPOLATION

Prix moyen à la production: est le prix moyen en \$EU/kg que les pêcheurs retirent de la vente de leur poisson, estimé comme une moyenne pondérée par les pays échantillonnés pour l'ensemble du continent africain. Le prix à la production est utilisé pour estimer la valeur du produit brute de la pêche: *débarquements annuels en kg*prix à la production.*

Prix moyen départ exploitation: est le prix moyen en \$EU/kg que les pisciculteurs retirent de la vente de leur poisson, estimé comme une moyenne pondérée par les pays échantillonnés pour l'ensemble du continent africain. Le prix au départ de l'exploitation est utilisé pour estimer la valeur du produit brute de l'aquaculture: *production annuelle en kg*prix au départ de l'exploitation.*

Coefficient de valeur ajoutée pêche/aquaculture: est le coefficient moyen de valeur ajoutée de la pêche et de l'aquaculture, estimé comme une moyenne pondérée par les pays échantillonnés pour l'ensemble du continent africain. Le coefficient de valeur ajoutée est utilisé pour estimer la valeur ajoutée brute de la pêche et de l'aquaculture: *valeur du produit brute*coefficient de valeur ajoutée.*

Coefficient de poisson frais: est le ratio quantité de poisson frais vendu par le poissonnier par rapport à la quantité totale de poisson débarqué. Le coefficient de poisson frais est utilisé pour estimer la quantité totale de poisson frais vendu par le poissonnier: *quantité totale de poisson débarqué*coefficient de transformation du poisson frais.*

Coefficient de poisson transformé artisanalement: est le rapport volume de poisson transformé artisanalement pour chaque kilogramme de poisson débarqué. Le coefficient de poisson transformé artisanalement est utilisé pour estimer la quantité totale de poisson frais produit transformé artisanalement: *quantité totale de poisson débarqué*coefficient de transformation artisanale du poisson.*

Coefficient de poisson transformé industriellement : est le rapport volume de poisson transformé industriellement pour chaque kilogramme de poisson débarqué. Le coefficient de poisson transformé industriellement est utilisé pour estimer la quantité totale de poisson frais produit transformé industriellement: *quantité totale de poisson débarqué*coefficient de transformation industrielle du poisson.*

Prix du poisson frais: est le prix moyen en \$EU/kg, que les poissonniers retirent de la vente du poisson frais, estimé comme une moyenne pondérée par les pays échantillonnés pour l'ensemble du continent africain. Le prix du poisson frais est utilisé pour estimer la valeur du produit brute provenant du poisson frais: *quantité annuelle de poisson frais produit en kg*prix du poisson frais.*

Prix du poisson transformé artisanalement: est le prix moyen en \$EU/kg que les artisans-transformateurs retirent de la vente du poisson transformé, estimé comme une moyenne pondérée par les pays échantillonnés pour l'ensemble du continent africain. Le prix du poisson transformé artisanalement est utilisé pour estimer la valeur du produit brute provenant du poisson transformé artisanalement: *quantité annuelle de poisson produit transformé artisanalement en kg*prix du poisson transformé artisanalement.*

Prix du poisson transformé industriellement: est le prix moyen en \$EU/kg que, les transformateurs retirent de la vente du poisson transformé, estimé comme une moyenne pondérée par les pays échantillonnés pour l'ensemble du continent africain. Le prix du poisson transformé industriellement est utilisé pour estimer la valeur de la production brute provenant du poisson transformé industriellement: *quantité annuelle de poisson produit transformé industriellement en kg*prix du poisson transformé industriellement.*

Coefficient de valeur ajoutée de la transformation du poisson frais: est le coefficient moyen de valeur ajoutée du poisson frais, estimé par les pays échantillonnés pour l'ensemble du continent africain. Le coefficient de valeur ajoutée pour le poisson frais est utilisé pour estimer la valeur ajoutée brute du poisson frais: *valeur de la production brute de poisson frais*coefficient de valeur ajoutée de la transformation du poisson frais.*

Coefficient de valeur ajoutée de la transformation artisanale du poisson: correspond au coefficient moyen de valeur ajoutée du poisson transformé artisanalement, estimé par les pays échantillonnés pour l'ensemble du continent africain. Le coefficient de valeur ajoutée pour le poisson transformé artisanalement est utilisé pour estimer la valeur ajoutée brute du poisson transformé artisanalement: *valeur de la production brute du poisson transformé artisanalement*coefficient de valeur ajoutée du poisson transformé artisanalement.*

Coefficient de valeur ajoutée de la transformation industrielle du poisson: correspond au coefficient moyen de valeur ajoutée du poisson transformé industriellement, estimé par les pays échantillonnés pour l'ensemble du continent africain. Le coefficient de valeur ajoutée pour le poisson transformé industriellement est utilisé pour estimer la valeur ajoutée brute du poisson transformé industriellement: *valeur de la production brute du poisson transformé industriellement*coefficient de valeur ajoutée du poisson transformé artisanalement.*

Valeur ajoutée des licences: est la valeur ajoutée moyenne en \$EU/tonne de poisson débarqué, estimée par les pays échantillonnés pour l'ensemble du continent africain. Elle est utilisée pour estimer la valeur ajoutée brute des recettes découlant de l'octroi de licences locales: *quantité annuelle de poisson débarqué en tonnes*valeur ajoutée des licences.*

